

Abonnements par la poste :

## Édition quotidienne

CANADA... \$6.00  
 ETATS-UNIS ET UNION POSTALE... \$8.00  
 MONTREAL ET BANLIEUE... \$10.00

## Édition hebdomadaire

CANADA... \$2.00  
 ETATS-UNIS ET UNION POSTALE... \$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

# LE DEVOIR

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE:

Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5190

FAIS CE QUE DOIS!

## Les suites d'un article ?

Comment le "Canada" accueille l'éloge de M. Gouin par la "Gazette" — Gêne et silence — L'intervention de M. Pope — Que signifie-t-elle ?

Nous étions curieux de voir de quelle façon la presse libérale accueillerait l'enthousiasme et fort compromettant éloge adressé hier par la Gazette à M. Gouin. Le Canada est, à l'heure actuelle, le seul qui ait encore eu le temps de parler. Il l'a fait avec une extrême discrétion et ses lecteurs auront besoin de chercher ailleurs s'ils tiennent vraiment à savoir ce qu'a dit de l'ancien premier ministre le principal journal ministériel de la province.

Car l'analyse du Canada se résume à ceci: "La Gazette, qui se rend bien compte de la défaite inévitable du gouvernement Meighen et qui en fait implicitement l'aveu, croit que sir Lomer représentera dans le prochain ministère libéral un élément pondérateur."

Nos lecteurs, qui ont pu lire ici même, hier, la traduction des passages les plus caractéristiques de l'article de la Gazette, constateront que l'analyse est singulièrement pâle et singulièrement fallacieuse aussi.

Car ce n'est point simplement la défaite du cabinet Meighen que prévoit la Gazette, mais l'impuissance d'aucun des trois partis à commander une majorité qui lui permette de gouverner, et lorsqu'elle parle de M. Gouin comme ministre, et même comme chef possible du gouvernement, c'est d'une façon indéterminée, et non point à titre de chef ou de membre d'un cabinet libéral. Implicitement, on pourrait même dire que c'est à titre de membre d'un cabinet de coalition, puisqu'elle vient de préciser qu'il n'est pas vraisemblable qu'aucun des trois partis soit en état de gouverner seul.

Et le Canada, notez-le bien, ne dit pas un mot des raisons par lesquelles la Gazette justifie son enthousiasme et qui veulent mettre M. Gouin en opposition directe avec son chef officiel, son compagnon de tournée de demain, dit-on: "Ce n'est pas à Gouin le libéral, mais à Gouin le protectionniste que l'on pense... C'est un protectionniste avoué qui n'a besoin pour se guider ni de carte ni de compas [l'allusion à une phrase fameuse de M. King est ici très claire] et ne se sert pas de la parole pour déguiser sa pensée. Il peut prêcher le libéralisme, exalter le programme du parti et proclamer la vertu de ses candidats. C'est là la manière du politicien, mais, quoi qu'il arrive, on ne trouvera pas sir Lomer Gouin du côté des libre-échangistes. Il devrait logiquement appuyer le premier ministre pour la défense d'une cause qui leur est chère à tous deux (... But whatever befalls, Sir Lomer Gouin will not be found on the side of the free-traders. He ought logically to stand behind the Premier in a cause dear to both of them)."

"Les électeurs devraient écarter les hommes qui sont en faveur d'un tarif pour le revenu seulement et donner leur adhésion aux hommes qui encourageront et protégeront les industries par le moyen du tarif. Nous savons que sir Lomer Gouin est un protectionniste à tous crins (an out-and-out protectionist), nous savons qu'il ne peut avoir aucune confiance dans la politique de "tarif pour le revenu seulement" de son chef officiel et pour cette raison nous saluons avec joie son intervention dans la politique fédérale, risquant la prophétie qu'il jouera prochainement un rôle influent dans le parlement (Electors should discard men who favor a tariff for revenue only, and give their adhesion to those who will encourage and safeguard industries by means of the tariff. We know Sir Lomer Gouin to be an OUT-AND-OUT PROTECTIONIST, KNOW THAT HE CAN HAVE NO CONFIDENCE IN THE "TARIFF FOR REVENUE ONLY" POLICY OF HIS TITULAR LEADER, AND FOR THAT REASON WE HAIL WITH PLEASURE HIS PARTICIPATION IN FEDERAL POLITICS, venturing the prophecy that he will soon play an influential part in Parliament.)"

Ce silence, cette façon de résumer les textes compromettants traduisent une gêne évidente.

M. Gouin, mis directement en cause par la Gazette, voudra sûrement, lui, s'expliquer d'une façon plus nette.

Chose intéressante et qui indique que, pas plus chez les unionistes que chez les libéraux, l'uniformité d'étiquettes n'implique l'uniformité de sentiment, l'article de la Gazette a été suivi, hier même — de la part de M. le sénateur Pope — d'une violente attaque contre M. Gouin. Une attaque à la Pope, sans ménagement ni formes.

M. Pope ne compte guère, pour son compte. La question est de savoir de quels éléments il peut être le porte-voix. Il ne serait pas étonnant que, sous une forme et avec des procédés qui lui sont très personnels, il exprimât la pensée de gens qui ne sont pas très loin de M. Meighen.

Car il doit y avoir dans les rangs ministériels deux équipes. La première se compose de ceux qui envisagent d'abord la question finances: tarif et chemins de fer, et qui, pour réaliser leur programme, s'occuperaient assez peu d'abandonner le long de la route M. Meighen lui-même. Le fait est que la défaite de M. Meighen (celle de M. King paraît assurée) favoriserait singulièrement, au lendemain d'une élection incertaine, des combinaisons nouvelles. On a tellement concentré sur la tête du premier ministre actuel la réputation qu'inspire le régime qu'il serait difficile, à ses adversaires actuels, même en période de crise, de lui tendre la main. Pour ce groupe, encore une fois, la disparition du chef unioniste actuel devrait être chose relativement secondaire — souhaitable même, advenant certaines circonstances.

Mais il y a les amis personnels de M. Meighen, les gens pour qui la question parti compte davantage — et M. Meighen lui-même, qui ne paraît pas avoir le goût de l'effacement volontaire ou du suicide par persuasion. On rapporte qu'on a déjà suggéré au premier ministre l'éventualité d'une coalition dont sa retraite serait l'un des facteurs essentiels. La proposition n'aurait reçu qu'un accueil plutôt frais, et cela se comprend.

La question reste ouverte: Pour qui M. Pope parle-t-il? et son intervention, suivant de si près l'article de la Gazette, révèle-t-elle que, dans les rangs unionistes, on se bat déjà?

Omer HEROUX.

## Billet du soir

## Chose

Non, madame, Chose n'est pas un myosotie. Ce sont ses ennemis qui ont répandu ce bruit, exploitant quelques imprudentes paroles, étiennelles d'ironie jaillies du feu de son impatience.

Non, ce n'est pas un sauvage qu'un Japon met en fuite, qu'un ruban agace, que la mode horripile,

que les romances en vogue dans les salons font hurler. La vérité vraie, madame, c'est qu'il adore les femmes. Ce sentiment est tellement profond que personne n'en a jamais sondé et que personne n'en a jamais rien su.

Sachez donc, élégante, qu'on peut porter à cœur d'année une cravate chiffonnée, des godillots, une chemise de propreté douteuse, un veston peu gracieux, un pantalon tire-bouchonnant, des habits râpés, une

casquette démantibulée ou un chapeau bossué, une barbe de huit jours et une face de carême, et être très sensible à votre beauté, ce qui n'aura pas l'heur de vous déplaire, ou à celle de vos rivales, ce qui sera moins de votre goût.

Le poète aime tout d'un amour désintéressé, sans vanité, sans souci de se faire valoir. Il regardera une jolie femme comme un chef-d'œuvre d'art. Est-ce qu'on rougit de sa toilette devant un chef-d'œuvre d'art? Est-ce qu'on rougit sa cravate, se préoccupe du pli de son pantalon ou du brillant de ses chaussures?

Madame, au lieu d'en vouloir à ce pauvre Chose de sa mise négligée, soyez donc flattée d'être traitée par lui comme une œuvre d'art. (Veuillez croire que je ne fais ici aucune allusion aux artifices des coiffeuses et à l'éclat artificiel de bien des minois.) Je proclame ce monde entier que la poudre et le fard nous sont inconnus et que nous ne souffrons pas le rouge, même en politique.

Chose adore les femmes, silencieusement, de loin, comme les yeux perdus dans un petit coin de l'église font leurs dévotions.

Je vous assure que c'est touchant, madame.

Il arrive bien à Chose de médire de ses idoles et même de se moquer de ses femmes. Mais le vous dire, madame, que c'est pour les corriger. "Qui aime bien, châtie bien." Chose, quoique poète et bohème, respecte la tradition et ne voudrait pas faire mentir un proverbe pour tout l'or qu'il n'a pas.

Du haut de vos talons hauts et de votre toilette resplendissante, n'assénez pas de regards trop méprisants à ce pauvre Chose, ami en guenilles.

BRUTUS.

## L'Angleterre protectionniste

Une révolution économique. — Les Tories triomphent. — Pessimisme de certains économistes. — Préférence impériale.

Les journaux ont signalé que le capitaine Evan J. Edwards, commissaire en chef du commerce pour le Canada, vient de recevoir des exemplaires de la loi pour la sauvegarde des industries émanée du parlement britannique et marque l'engagement définitif de l'Angleterre sous la bannière du protectionnisme. Sans erreur, la loi n'est pas encore en vigueur, mais elle le deviendra dès qu'elle recevra la sanction officielle de la Couronne. Elle a été approuvée par les deux chambres.

L'Angleterre a pratiqué le libre-échange depuis trois siècles. La doctrine de Cobden a fait, disent ses adeptes, la grandeur et la prospérité de l'Angleterre. Elle fut considérée inébranlable jusqu'à l'accession de Chamberlain aux affaires, bien que les Tories aient toujours été protectionnistes au fond du cœur. Mais à la faveur de la dépression qui suivit la guerre contre les Boers, on crut que l'Angleterre l'aurait adoptée. Elle voyait, outre un mode de tonifier ses industries, une mesure de représailles contre les autres contrées européennes qui, pour la plupart, avaient donné leur sympathie morale aux deux minuscules républiques africaines.

Mais en 1906, on s'en souvient, les libéraux reconquirent le pouvoir en Angleterre avec une majorité telle qu'on crut pour toujours enterré le protectionnisme de Chamberlain. Il vint de réapparaître. Ce sont les mêmes causes qui engendrent de nouveaux effets. Le protectionnisme a été d'abord utilisé comme arme de guerre pour se protéger contre l'envahissement des marchandises étrangères et pour assurer des revenus; il est maintenant comme représaille envers les pays ennemis, conformément aux résolutions adoptées à la conférence interalliée de Paris, et pour protéger les industries essentielles de l'Angleterre. La loi invoque, en effet, trois motifs différents pour l'imposition de ces droits qui seront de 33-1-3 pour cent, la protection des industries essentielles, la sauvegarde du marché anglais contre le dumping et la correction des taux de change.

On entend, par industries essentielles, celles dont le pays ne peut se passer et qu'il serait dangereux pour la sécurité nationale de laisser périr. On place, dans cette catégorie, certains produits chimiques organiques, des instruments scientifiques, certains produits métallurgiques tels que le tungstène qui viennent principalement d'Allemagne.

On nous ira dire par conséquent, ces produits viennent et doivent venir de toute nécessité, pour une certaine partie, d'Allemagne et les Allemands le savent si bien qu'un importateur canadien nous disait l'autre jour: Savez-vous quel est le seul pays à se réjouir de la loi canadienne ne forçant les importateurs à indiquer sur les articles le pays de provenance? C'est l'Allemagne. La loi n'est pas encore en vigueur parce que les exportateurs allemands ont fait entendre leurs protestations à Ottawa. Le gouvernement en a suspendu l'application jusqu'au mois de janvier, mais, au mois de janvier, quel gouvernement sera à Ottawa? Cela signifie en pratique qu'elle ne sera peut-être jamais mise en vigueur. Les Anglais ne voulaient pas de

cette loi, parce qu'ils exportaient jusqu'ici, sous étiquette anglaise, une foule d'articles allemands rentrés en franchise en Angleterre. La loi met fin à leur supercherie et donne idée à l'acheteur de s'adresser directement aux producteurs. Les agents de maisons allemandes que j'ai rencontrés — et ils sont nombreux à Montréal — m'ont dit tous: "Vous ne sauriez croire comme cette loi nous plaît. Comme vous le savez, l'Allemagne détient encore les secrets des procédés de fabrication d'une foule de produits chimiques. Il faudra bien qu'on continue de les faire venir de chez nous. Le made in Germany nous fera une réclame de bon aloi." L'Allemagne, ajoutait notre interlocuteur, possède un outillage très perfectionné qui lui permet aussi de fabriquer à un prix moindre qu'en France, et concurrencer, même en temps normal, l'industrie de ce pays. L'Allemagne n'est donc pas probable qu'on réussisse à créer, en Angleterre, ni surtout à maintenir, les key industries à l'abri de la barrière tarifaire, la plus haute soit-elle."

La loi ne touche pas, dans sa rédaction actuelle, aux denrées; c'est ce qui permet à M. Lloyd George de dire que sa politique ne comporte pas un impôt sur les vivres. C'est aussi, sans doute, ce qui l'a rendue potable aux libéraux-coalitionnistes, bien qu'ils prétendent, dans l'intimité, que la loi est tellement mal faite qu'elle ne donnera pas les résultats voulus et qu'elle démontrera, par sa faillite, l'impraticabilité du protectionnisme.

La vieille école libérale anglaise est fort émue. Elle voit dans cette mesure la ruine de l'Angleterre, voire de l'Europe. M. J. A. Hobson, dans la Nation, exprime ainsi son pessimisme: "Si les hommes étaient des animaux raisonnables, ils ne feraient point la guerre. S'ils étaient à demi-raisonnables, ils essaieraient de réparer les ravages de la guerre par la plus entière coopération dans l'industrie et le commerce, sans égard pour les frontières politiques. Il existe, aujourd'hui, dans le monde entier, une abondance de denrées de tout genre, de matières premières, de navires, d'usines avec la main-d'œuvre nécessaire. Mais tout cela ne peut être ni utilisé, ni distribué, ni consommé à cause d'obstacles dans les procédés ordinaires du commerce et de la finance qui transportent les marchandises d'un endroit où elles sont superflues à d'autres endroits où elles manquent. Jamais l'univers n'a eu un plus vif besoin de libre-échange qu'à l'heure actuelle. Cependant partout, tant dans le nouveau monde que dans l'ancien, les politiques s'emploient à élever de nouvelles et si hautes barrières contre l'entrée sur leur marché de marchandises moins chères ou meilleures que celles que leurs propres nationaux ne peuvent produire. Partout les producteurs veulent vendre à l'étranger mais ils ne veulent pas recevoir des marchandises, ce qui est la seule façon dont ils peuvent être payés, de ce qu'ils veulent vendre. De sorte qu'ils ne peuvent pas vendre, parce qu'ils ne peuvent pas acheter."

Les vieux libre-échangistes voient dans le retour à cette doctrine le salut de l'Europe. Ils prétendent que si seul résiste le relèvement de la Russie, la rédemption de l'Allemagne et l'acquiescement de sa dette de guerre et le salut de la France, elle dont la monnaie est ruineusement dépréciée. Ils ne sont sûrement pas éloignés de la vérité. D'ailleurs, ils ont tout fait pour leur cause qu'ils prétendent qu'il suffira d'une expérience d'un an pour établir clairement, à la satisfaction du public anglais, que cette loi hypocrite qui, sous prétexte de mettre fin au chômage, protège les intérêts de quelques industriels anglais, puissants dans les deux chambres, manque son but. Elle ne donnera pas de travail aux chômeurs, car elle fermait les marchés extérieurs à l'Angleterre et elle ne rapportera pas de revenus au trésor, parce que sa mise à exécution suppose l'engagement d'une masse de subventions.

De plus, elle irrite profondément la France et l'Allemagne, les deux seules atteintes, puisque vingt-six autres nations, protégées par des traités de commerce particulier, ne seront pas affectées. Notons, au surplus, ce qui n'est pas pour la rendre plus aimable à nos yeux, qu'elle incorpore, comme avant soin de le faire ressortir la Gazette, le principe de la préférence impériale.

Louis DUPIRE.

## Bloc-notes

## Médéric roi

Montréal s'est derechef donné M. Martin comme maire, hier. Ou plutôt, en dépit de la très considérable majorité apparente de M. Martin sur son rival, M. Rochefort, — plus de 30,000 voix — c'est la minorité de Montréal qui a élu M. Martin. Nous disons "la minorité" et non "les minorités", car il y a eu 165,205 voix enregistrées et ayant droit de vote, selon la statistique officielle. Moins de la moitié sont allés, hier, aux urnes électorales, pour l'élection du maire, soit 75,924. De ceux-là, M. Rochefort en a eu 22,900 pour lui, tandis que 53,024 ont voté pour M. Martin. Celui-ci a donc eu moins de tiers des électeurs de Montréal pour lui. Il se trouve à être l'élu d'une minorité. Et 112,000 électeurs ou n'ont pas voulu aller voter pour lui, ou ont voté contre lui. C'est l'envers d'une victoire apparemment

brillante, au fond, quelconque, en vers que souligne davantage le caractère d'abord fantaisiste de la candidature de M. Rochefort. En fait, à Montréal même, très peu de gens connaissent personnellement M. Rochefort, plusieurs de ceux qui le connaissent ont dû voter pour M. Martin et, malgré tout, M. Rochefort a recueilli 22,900 voix, dont les trois-quarts au moins sont celles de gens qui en ont assez du régime Martin et ont voulu, en votant pour le candidat d'opposition, quoi qu'ils en pensent, par ailleurs, témoigner qu'ils en ont assez de M. Martin. Ils sont une fois de plus écrasés par une majorité considérable, mais qu'en dernière analyse on sait taillée dans une main de maître d'électeurs. Tout de même, M. Martin est maire, ou s'il le préfère, roi de Montréal pour plusieurs mois à venir et promet de se porter candidat aux prochaines élections. Médéric tient à Montréal comme Médéric à Médéric. Bon nombre de rois ont des sujets plus volages.

## Leur dépôts

Vingt candidats aux élections d'hier ont perdu leur dépôt de \$500, à part l'aspirant à la mairie, M. Rochefort. Cela fait tomber \$10,500 dans la caisse municipale. Combien de temps cela prendra-t-il avant que les élus d'hier aient gaspillé un égal montant des fonds municipaux?

## Un accueil

Ailleurs, M. Héroux commente de quelle façon un organe aussi libéral que le Canada accueille l'article de la Gazette sur M. Gouin, hier, article qui serait stupéfiant, en d'autres temps, et qui permet pour une fois de laisser voir ce qui se prépare dans la coulisse protectionniste. Un journal de Québec, foncièrement protectionniste, et qui a comme principal éditorialiste un libéral-protectionniste, l'Événement, accueille avec satisfaction la candidature de M. Gouin dans Laurier-Outremont. Il écrit entre autres choses à ce sujet: "Sir Lomer Gouin sera certainement élu. Nous pouvons donc compter d'ores et déjà sur ce champion à la Chambre des Communes. Ce ne sera pas manquer d'égard à M. King de prétendre que sir Lomer aura plutôt que lui la confiance de la nationalité canadienne-française."

"Quelle que soit l'issue des élections au point de vue de la province de Québec, la présence d'une personnalité du poids de sir Lomer Gouin dans le prochain parlement sera certainement un gage précieux. Si les libéraux sont victorieux, nous aurons en lui un grand ministre fédéral; si le sort leur est contraire, il sera d'autant plus fort dans l'opposition qu'il connaît bien l'art de gouverner; enfin, si une autre crise politique succède à la période électorale, il saura manœuvrer de manière à sauvegarder les intérêts et la fierté de ses compatriotes."

L'Événement ne dit pas ce qu'il attend de M. Gouin, si celui-ci recueille des offres de faire partie d'une coalition libérale-conservatrice-protectionniste, comme cela semble plus que jamais du domaine du possible. C'est peut-être que le journal de Québec sait que l'article de la Gazette sur M. Gouin, s'il est de nature à faire plaisir à des libéraux en faveur d'une pareille combinaison, ouvre par ailleurs des perspectives assez désagréables à ceux qui ne veulent pas voir leurs chefs avoir quoi que ce soit à faire, de près ou de loin, avec le parti de M. Meighen, même s'il était décapité.

## Paix et guerre

On n'a jamais tant parlé de guerres futures que depuis le traité de Versailles, signé à la suite d'un conflit effroyable qui devait être le dernier, nous ont chanté des propagandistes, sur tous les tons, de 1914 à 1918. Les nations n'ont jamais tant densé d'argent, aux périodes de paix, qu'elles n'en ont dépensé de ce temps-ci, pour des fins militaires de toutes sortes, à la veille de la conférence du désarmement. On signalait l'autre jour des essais d'armes formidables et d'explosifs nouveaux, aux États-Unis. Ce matin, on câble de Londres qu'on vient d'inventer en Allemagne une mitrailleuse à trois canons, du poids de 22 livres et qui tire 2,000 cartouches à la minute. Un seul homme, posté à un demi-mille de distance, peut la manier à l'électricité. C'est merveilleux d'ingénierie, paraît-il. Peut-être. En tout cas, après-demain, on lira dans d'autres dépêches qu'un Français a inventé une autre mitrailleuse capable de tuer 5,000 hommes en 50 secondes, et dans deux ans une nouvelle arme portative aura déplacé toutes celles-là, qui sembleront des jouets inoffensifs, à côté d'elle. Si nous dépensions seulement pour faire la guerre à la tuberculose, au cancer, à la typhoïde, aux logements insalubres, le quart de la moitié de l'argent gaspillé à perfectionner des armes d'extermination meurtrière, cela serait extrêmement mieux que de s'ingénier à tuer le plus de monde possible dans le moins de temps possible. Mais, un vieux proverbe latin le dit: Homo homini lupus, l'homme est un loup pour l'homme. Du moins les loups se contentent-ils de leurs seules armes naturelles, dent et griffes.

G. P.

## Pour l'assemblée de ce soir

Les porteurs de billets sont priés de se rendre à leurs places avant huit heures et demie. Passé ce temps, les places inoccupées seront ouvertes au public.

On devra montrer son billet dès l'entrée et le garder jusqu'après la soirée.

Les détenteurs de billets de loge devront faire leur possible pour que les occupants de leur loge se présentent ensemble, car il n'y a qu'un seul billet, bon pour cinq personnes, pour chaque loge.

Il n'y a pas de taxe d'entrée à payer.

## M. Martin est réélu

Le maire de Montréal bat son adversaire, M. Luc Rochefort, par plus de 30,000 voix de majorité — Vingt et un candidats perdent leur dépôt — Vingt nouveaux échevins.

M. Médéric Martin a eu le dessus sur son adversaire, M. Luc Rochefort, à l'élection d'hier. M. Martin a eu une majorité de plus de trente mille votes; M. Rochefort perd son dépôt. M. Martin commence son cinquième terme à la mairie de Montréal.

Des vingt échevins de l'ancien conseil, quinze feront partie du nouveau, trois ayant été défaits, hier, et deux n'ayant point brigué les suffrages. Le conseil verra vingt figures nouvelles à son inauguration prochaine.

L'élection d'hier a vu des joies et des surprises. Vingt et un candidats, y compris M. Rochefort, perdent leurs dépôts, et cinq autres ne le conservent que par une bien faible marge. La lutte la plus vive s'est faite dans le quartier 17, à Hochelaga, où M. Lalancette l'a emporté sur M. Brochu par une majorité de quelques voix.

Trois des partisans du maire ont été défaits: M. Lévi Tremblay, qui perd son dépôt, dans le quartier 19; M. Daniel Sauriol, qui le perd également dans le quartier 34; et M. J. A. Gravel, dans le quartier 35. Les échevins qui se sont ralliés au maire ont été réélus, comme MM. Turcot, Carmel, Sansregret, Bédard et Jacobs.

Au docteur Gendreau, du quartier 7, revient l'honneur d'avoir accumulé la plus forte majorité des candidats élus; il a obtenu une majorité de 2,231 votes. Puis M. J.-H. Bédard arrive, deuxième, avec une majorité de 2,087 voix; M. Victor Carmel est troisième dans les honneurs, avec 1,542 voix; M. J.-E. Sansregret, quatrième avec 1,456 voix, et M. Oscar Lalonde, cinquième, avec 1,164 voix. Ces cinq échevins ajoutent encore à leur triomphe, la gloire d'avoir fait perdre leur dépôt à tous leurs concurrents; surtout MM. Sansregret et Lalonde qui ont défait chacun trois adversaires et d'une magistrale façon.

Les candidats qui perdent leur dépôt sont les suivants:

M. Raphaël Quimet, quartier 10; M. S. Eliasoph et M. D. Livingston, quartier 6; M. Tancrède Marsil, quartier 7; M. Léo Doyon, quartier 12; M. R. H. Gates, M. J. C. Taylor et M. Lévi Tremblay, quartier 19; M. J. A. Fortin, quartier 21; M. J. I. Lussier, quartier 22; M. Louis Corbail, M. E. H. Desjardins et M. Jean Naud, quartier 28; M. Henri Daigault, M. Joseph Froulx et M. Joseph Riopel, quartier 30; M. A. T. Gariépy, et M. A. Pepin, quartier 32; M. Daniel Sauriol, quartier 34.

Le maire Martin a reçu les résultats à son bureau, entouré de ses amis, de Madame la mairesse et de quelques dames, dès le commencement de la soirée. Un fil téléphonique direct reliait son bureau à celui des cotiseurs, où un fort groupe de journalistes et de commis recevaient les rapports des bureaux de votation, et comptaient les résultats à l'aide de machines à additionner Burroughs.

Le travail de comptation s'est fait très rapidement dans les circonstances. Dès que les bureaux de votation se sont fermés à huit heures, un policier a transmis le résultat du comptage des votes au lieutenant de son poste, qui a son tour le téléphonait à l'hôtel de ville.

Dès neuf heures, le maire a su qu'il prendrait une forte majorité, alors que le tiers des bureaux de votation lui donnaient déjà une majorité de cinq mille voix. Jamais il n'a douté un seul instant qu'il ferait perdre son dépôt à son adversaire.

A onze heures, M. Luc Rochefort est apparu au bureau du maire, comme esadefait était certain, pour venir féliciter le maire de sa victoire: "Je tiens à vous féliciter, M. le maire, lui a-t-il dit; vous avez gagné et

(suite à la page 2)

## L'œuvre de la propagation de la foi au Canada

1836-1876

Mgr Signay, archevêque de Québec, comprit quels avantages il pourrait retirer pour la propagation de la foi dans son immense diocèse d'une société érigée sur le modèle de celle de Lyon. En effet, le territoire canadien, encore peuplé de tribus sauvages, était un champ fécond d'apostolat qui attendait des apôtres, lesquels auraient besoin du secours et de la prière et des aumônes des fidèles.

Mgr l'archevêque de Québec s'adressa à la S. Congrégation de la Propagande dans les termes suivants:

"Joseph Signay, archevêque de Québec, demande très humblement à Votre Sainteté les pouvoirs suivants: "Comme dans beaucoup de missions du Canada érigées ou devant être érigées tant chez les tribus barbares que chez les pauvres catholiques vivant avec les non-catholiques, les missionnaires ne peuvent que très difficilement se procurer les choses nécessaires à la vie et qu'il est impossible de pourvoir, dans ces missions, aux nécessités du culte divin sans les secours extraordinaires de la pieuse charité, on a conseillé aux évêques et aux prêtres les plus importants du clergé canadien d'ériger avec l'assentiment du Saint-Siège une société semblable à celle qui a été érigée à Lyon, le 3 mai 1822, sous le titre de l'œuvre de la Propagation de la Foi, dans le but de collecter des aumônes pour la conversion des infidèles. L'archevêque, pour ces raisons et dans le but de promouvoir le bien de la religion, a pleine confiance que Votre Sainteté daignera lui donner le pouvoir d'ériger la dite société et d'enrichir de tous les privilèges accordés à la société de Lyon par le bref de Pie VII du 15 mars 1823 et par celui de Léon XII du 11 mai 1824."

"L'archevêque désire et demande que ces deux documents lui soient transmis en entier avec le pouvoir d'user de tous les privilèges qu'ils contiennent, afin de subvenir aux nécessités urgentes des missions é-

rigées ou devant être érigées dans les parties de l'Amérique du Nord soumises à l'Empire britannique."

"Dans l'audience du S. Père, accordée le 28 février 1836, Sa Sainteté Grégoire XVI, sur le rapport du secrétaire de la S. C. de la Propagande, ayant pesé avec sagesse les raisons exposées, a ordonné de répondre ainsi:

"Sa Sainteté accorde au susdit archevêque la faculté d'ériger dans les lieux mentionnés dans la supplique une société pour la propagation de la foi, à l'instar de celle qui a déjà été érigée dans le diocèse de Lyon, avec les indulgences et les privilèges accordés par le Saint-Siège à la susdite société."

Sa Sainteté accordait donc à Mgr Signay, pour le diocèse qui était alors sous sa juridiction, le pouvoir d'ériger une société pour la propagation de la foi, laquelle jouirait des indulgences et des privilèges que contiennent les brefs apostoliques de Pie VII et de Léon XII."

La société de propagation de la Foi fut solennellement érigée dans le diocèse de Québec par un mandement de Mgr Signay adressé au clergé et aux fidèles de son diocèse en date du 28 décembre 1836. Dans une lettre circulaire envoyée aux curés et aux missionnaires, Mgr l'archevêque précisait le but de l'œuvre nouvelle: "Nous désirons mettre à exécution le projet d'envoyer des missionnaires dans les pays situés entre les Montagnes de Roches et la mer Pacifique, pays qui appartiennent encore, au moins en partie, au diocèse de Québec. De plus, nous nous sentons pressés de faire annoncer les vérités de la foi aux peuples sauvages qui habitent les terres arrosées par la rivière Saint-Maurice et les profondeurs de la côte de Labrador jusqu'à la baie d'Hudson. Nous devons encore ajouter à cela que les pauvres colons de nos nouveaux établissements des townships, par exemple, sont tellement privés des moyens de pourvoir à la subsistance des prêtres que les desservants qu'il est de toute urgence que l'on procure à ceux-ci des suppléments qui leur assurent au moins le nécessaire. Toutes ces missions, tant établies qu'à établir, demandent des secours que l'association que l'on veut former aujourd'hui peut seule leur procurer."

Jos.-N. GIGNAC, ptre.

# Notre politique:

C'est ce soir, au Monument National, que M. Henri Bourassa parlera de la politique canadienne de l'heure. L'assemblée commencera à huit heures et demie. IL N'Y A PLUS DE BIL-

LETS DISPONIBLES

# 1. Martin est réélu

(Suite de la première page)

"M. Martin lui a serré la main et lui a dit qu'il avait pris un bon vote; puis il a présenté à la mairesse, et aux assistants qui l'ont acclamé, la sortie, vu qu'il était si bon perdant."

La foule a appris les résultats massés dans le grand bureau de la perception des taxes, et a vigoureusement applaudi tous les élus; puis elle a réclamé le maire, qui est sorti de son bureau pour leur adresser quelques mots de remerciements.

"Ma première parole, a-t-il dit, est un remerciement général à la population. Vous m'avez prouvé votre confiance et vous n'en cèrrez pas de ce. Je remercie tous ceux qui ont été de loin ou de près à cette victoire. Je remercie le corps de police, je remercie les journaux et, plus spécialement, les journalistes."

"Nous ne sommes encore qu'au début, a-t-il poursuivi. Dès demain, il nous faudra nous mettre à l'œuvre en vue de la formation des différentes commissions. J'espère que les nouveaux échevins seront dignes de leur mandat. Je leur donne un conseil qu'ils me permettent: soyez assidus aux assemblées du conseil. Nous avons des responsabilités. Disons que si nous revenons devant le peuple nous n'aurons pas les mains vides. Il faut mettre l'administration sur un pied d'affaires et réduire les dépenses. Si les nouveaux échevins veulent m'accorder leur appui, je suis assuré du succès avant six mois."

"J'ai maintenant, avec un courage raffiné, à cœur de prouver que je ne suis pas ce qu'on me représente, dit-il. Il y a possibilité de faire beaucoup. Nous aurons de nouveaux pouvoirs d'emprunt et déjà, la construction reprendra, l'évaluation immobilière promet d'augmenter encore. Que les nouveaux échevins soient seulement prudents et qu'ils pratiquent la plus grande économie."

M. le maire Martin a ajouté en terminant qu'il "veut que les minorités aient, à Montréal, leur part de justice, et que la bonne entente règne tout à fait entre Français, Anglais, Irlandais et Juifs. Il n'y a aucune raison de se chicaner. Il faut que Montréal devienne d'ici vingt-cinq ans la deuxième ville du monde, un nouveau New-York."

La foule a applaudi ces paroles; elle s'est dispersée dès que la pluie a commencé de tomber.

Quartier no 1. — St-Jacques.

M. J. A. Brodeur ..... 1222

M. R. Oumet ..... 556

Quartier no 2. — Ste-Anne.

M. T. O'Connell, par acclamation.

Quartier no 3. — St-Joseph.

M. W. J. Hushion, par acclamation.

Quartier no 4. — St-George.

M. H. LeRoy Shaw, par acclamation.

Quartier no 5. — St-Louis.

M. L. Rubenstein, par acclamation.

Quartier no 6. — St-Laurent.

M. P. Daoust ..... 1093

M. S. Eliasoph ..... 514

M. D. Livinson ..... 405

Quartier no 7. St-Jacques.

M. Dr Gendreau ..... 2719

M. T. Marsil ..... 488

Quartier no 8. — Papineau.

M. E. Langlois, par acclamation.

Quartier no 9. — Papineau.

M. H. Emond ..... 1358

M. A. Germain ..... 1101

Quartier no 10. — Ste-Marie.

M. O. Gignac ..... 926

M. H. A. Quintal ..... 1102

Quartier no 11. — St-Gabriel.

M. Jos. Elie ..... 1224

M. B. A. Conroy ..... 1116

M. F. J. Hogan ..... 967

Quartier no 12. — St-Henri.

M. J. M. Gahies ..... 2133

M. Léo Doyon ..... 974

Quartier no 13. — St-André.

M. J. J. Creelman, par acclamation.

Quartier no 14. — St-Laurent.

M. Lyon W. Jacobs ..... 2335

M. T. J. Coonan ..... 1682

Quartier no 15. — Lafontaine.

M. L. Trépanier ..... 920

M. E. Dubeau ..... 580

Quartier no 16. — Ste-Marie.

M. J. W. Riel ..... 1360

M. T. Charland ..... 687

Quartier no 17. — Hochelaga.

M. G. Lalancette ..... 972

M. C. Brochu ..... 921

Quartier no 18. — Hochelaga.

M. A. A. Desroches, par acclamation.

Quartier no 19. — Maisonneuve.

M. O. Lalonde ..... 1924

M. L. Tremblay ..... 760

M. J. C. Taylor ..... 492

M. R. H. Gates ..... 222

Quartier no 20. — Mercier.

M. A. Vaillancourt ..... 1221

M. E. Larivière ..... 1125

Quartier no 21. — St-Gabriel.

J. B. A. Angignon ..... 1295

M. A. Aubertin ..... 811

M. J. Fortin ..... 473

Quartier no 22. — St-Henri.

M. J. H. Bédard ..... 3017

M. J. I. R. Lussier ..... 930

Quartier no 23. — N.-D. de Grâces.

M. J. P. Dixon, par acclamation.

Quartier no 24. — N.-D. de Grâces.

M. J. D. Rochon, par acclamation.

Quartier no 25. — St-Jean-Baptiste.

M. George Vandelay, par acclamation.

Quartier no 26. — Laurier.

M. Nap. Turcot ..... 1281

M. E. Mondehard ..... 682

Quartier no 27. — St-Denis.

M. J. A. Savard, par acclamation.

Quartier no 28. — Delorimier.

M. L. Corbell ..... 1091

M. J. E. Sansregret ..... 2547

M. Jean Naud ..... 766

M. E. H. Desjardins ..... 407

Quartier no 29. — Laurier.

M. J. O. Gareau ..... 1538

M. T. J. Duggan ..... 1110

Quartier no 30. — Laurier.

M. A. Mongeon ..... 1436

M. J. Proulx ..... 703

M. J. Riopel ..... 619

M. H. Daignault ..... 473

Quartier no 31. — St-Denis.

M. V. Carmel ..... 2348

M. J. M. Dubreuil ..... 806

Assurez-vous avec Girard et Girard,

15 St-Frs-Xavier. Tél. M. 6948.

Quartier no 32. De Lorimier.

M. A. D. Tessier ..... 738

M. A. T. Garipey ..... 206

M. A. Pépin ..... 193

Quartier no 33. — Rosemont.

M. J. N. Drummond ..... 1427

M. A. Lavergne ..... 1029

Quartier no 34. — Ahuntsic.

M. R. Jarry ..... 1439

M. O. Filion ..... 777

M. D. Sauriol ..... 668

Quartier no 35. — Bordeaux.

M. J. A. Bray ..... 624

M. J. A. E. Gravel ..... 490

M. A. A. Prieur ..... 454

M. E. Picard ..... 442

## Le R. P. Henri Thériault

IL EST CHOISI COMME PRIEUR

DU COUVENT DES DOMINICAINS DE ST-HYACINTHE.

Saint-Hyacinthe, 19. (D.N.C.) — Le R. P. Henri Thériault, O. P., du couvent de Notre-Dame-de-Grâce a été élu récemment prieur du couvent des RR. PP. Dominicains, à Saint-Hyacinthe.

Le R. P. H. Thériault est né à Montréal, le 7 janvier 1875. Après avoir terminé ses études classiques au collège Sainte-Marie, il entra au noviciat de Saint-Hyacinthe le 16 août 1894. L'année suivante il émettait ses premiers vœux simples et en 1898 il faisait profession solennelle. Il fut ordonné prêtre le 22 mai 1899. Après ses études théologiques, il fut envoyé dans les différents couvents de la province dominicaine du Canada. Nommé sous-prieur du couvent de Saint-Hyacinthe en 1909, il fut envoyé par le T. R. P. Hage à Ottawa, pour occuper le poste de curé de Saint-Jean-Baptiste. Il exerça ce ministère pendant neuf ans et en 1918 il fut nommé au couvent de Montréal comme missionnaire. Le 6 octobre dernier, les religieux de Saint-Hyacinthe l'élurent Prieur de leur couvent, couvent du Noviciat et lère maison des Dominicains du pays.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Pour avoir violé la loi

Ottawa, 19. (D.N.C.) — Joseph Cloutier, propriétaire d'une taverne à Hull, a été condamné, hier, par le magistrat Percival, de cette ville, à une amende de 1,000 au frais ou à défaut de paiement, à trois mois de prison, pour avoir vendu des liqueurs alcooliques. La poursuite avait été intentée par la Commission des liqueurs de la province de Québec.

Le désarmement

SEPT DELEGUES REPRESENTENT

LE R. P. H. Thériault, O. P., du couvent de Notre-Dame-de-Grâce a été élu récemment prieur du couvent des RR. PP. Dominicains, à Saint-Hyacinthe.

Le R. P. H. Thériault est né à Montréal, le 7 janvier 1875. Après avoir terminé ses études classiques au collège Sainte-Marie, il entra au noviciat de Saint-Hyacinthe le 16 août 1894. L'année suivante il émettait ses premiers vœux simples et en 1898 il faisait profession solennelle. Il fut ordonné prêtre le 22 mai 1899. Après ses études théologiques, il fut envoyé dans les différents couvents de la province dominicaine du Canada. Nommé sous-prieur du couvent de Saint-Hyacinthe en 1909, il fut envoyé par le T. R. P. Hage à Ottawa, pour occuper le poste de curé de Saint-Jean-Baptiste. Il exerça ce ministère pendant neuf ans et en 1918 il fut nommé au couvent de Montréal comme missionnaire. Le 6 octobre dernier, les religieux de Saint-Hyacinthe l'élurent Prieur de leur couvent, couvent du Noviciat et lère maison des Dominicains du pays.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre chez les sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le Père Thériault est le fils de feu M. Victor Thériault, autrefois directeur de funérailles, bien connu à Montréal et frère de feu Laurent Thériault, décédé l'an dernier. Trois de ses sœurs sont religieuses: deux chez les sœurs de l'Hôtel-Dieu et l'autre

## CALENDRIER

DEMAIN, JEUDI 20 OCTOBRE 1921

SAINT JEAN DE CANTÉ

Lever du soleil, 6 heures 28.  
Coucher du soleil, 5 heures 2.  
Lever de la lune, le matin.  
Dernier quartier, le 23, à 11 heures 03 du soir.

# LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

## DEMAIN

INCERTAIN

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 62  
Même date l'an dernier... 62  
Minimum aujourd'hui... 47  
Même date l'an dernier... 47

BAROMETRE

8 heures du matin, 29.57; 11 heures, 29.60;  
1 heure de l'après-midi, 29.62.

## Dernières dépêches

## La grève des cheminots

La première conférence des unions d'employés de chemins de fer s'ouvre aujourd'hui — D'autres auront lieu d'ici dimanche — Chômage général, le 30 octobre.

Chicago, 19. — (S.P.A.) — Les représentants des divers groupes concernés dans la situation ferroviaire tiendront d'ici dimanche une série de conférences, ici, à Chicago, conférences qui disposeront de l'ordre de grève lancé pour le 30 de ce mois par les grandes fraternités des employés de chemin de fer. La première de ces conférences commence aujourd'hui. Trois assemblées de groupes sont au programme.

I. — Les exécutifs des employés d'atelier, des employés de l'entretien des voies ferrées, des commis, des télégraphistes, etc., se rencontreront aujourd'hui, demain, vendredi et dimanche pour décider quelle attitude prendre à l'égard de la grève annoncée pour les employés du service des trains. La décision finale de ces groupes sera prise dimanche à une assemblée conjointe.

II. — Les chefs des fraternités sont en route pour Chicago où la commission de travail des chemins de fer leur exposera, demain, l'attitude du gouvernement.

III. — Les exécutifs de la division centrale des chemins de fer se réuniront, vendredi, à Chicago pour discuter tous les aspects et toutes les phases de la grève, pendant que les exécutifs des autres divisions siègeront simultanément dans leurs régions respectives.

Il est probable que la commission de travail des chemins de fer va proposer, demain, avec l'appui du gouvernement, des réductions de laux du fret équivalentes aux réductions de douze p. c. des salaires, réductions ordonnées par la commission elle-même le 1er juillet dernier. Ce serait la base des négociations à la conférence de demain.

## CAUCUS PRELIMINAIRE

Cleveland, 19 (S.P.A.) — Avant leur départ pour Chicago, les chefs des cinq grandes organisations des employés des chemins de fer ont tenu ensemble un caucus aujourd'hui et ont discuté les sujets qui seront peut-être portés devant la conférence de Chicago et les questions qui touchent à la mise en vigueur de la grève le 30 octobre.

Les cinq chefs ont gardé presque complètement le silence sur les buts de la conférence qu'ils doivent avoir avec la commission du travail des chemins de fer et n'ont pas eu aucune prédiction sur le résultat possible de ces pourparlers. On sait cependant que les chefs espèrent un dénouement favorable de la conférence de Chicago et les questions qui touchent à la mise en vigueur de la grève le 30 octobre.

M. Lee, président des employés des trains, a affirmé qu'il irait à une conférence n'importe où et n'importe quel temps pour sonder les moyens de régler cette question ferroviaire. Telle paraît être l'opinion des quatre autres chefs des fraternités de cheminots.

## CONTRE LA GREVE

Washington, 19 (S. P. A.) — En l'absence du président Harding qui est allé à Yorktown, Virginie, les ministres officiels du gouvernement disent que l'autorité fédérale appuiera de tout son poids la commission du travail des chemins de fer dans ses efforts pour empêcher la grève des cheminots.

Claque département du gouvernement se prépare à faire face à la grève, au cas où elle éclaterait. Les Ulsterites et leurs amis de Londres ne présentent point la position anormale du gouvernement du nord de l'Irlande qui n'a pas encore commencé à fonctionner et qui n'est, de fait, qu'un "gouvernement de papier".

Ses départements ne peuvent agir, il ne peut percevoir les taxes, il ne contrôle point sa propre police, ni son service civil, et demeure dans tous les aspects pratiques sous la dépendance du gouvernement impérial, qui fait parvenir ses volontés à l'Ulster par l'entremise de Dublin Castle.

On prétend que l'impossibilité de se faire administrer par Belfast est attribuable à la faillite de la loi du gouvernement de l'Irlande. On se rappelle que cette loi stipule que les pouvoirs administratifs ne seront accordés à l'Ulster que le jour où un gouvernement aura été établi en Irlande méridionale. Comme les négociations concernant le gouvernement de l'Irlande du sud sont encore en cours et vu qu'il est impossible d'en prévoir le résultat, l'Ulster veut que le gouvernement anglais trouve d'autres moyens d'effectuer la translation des pouvoirs. Cet arrangement est pressant, soutient-on, car Belfast désire commencer son œuvre d'administration.

La réorganisation des volontaires de l'Ulster à Belfast ne paraît point, d'après ce qu'on dit parmi les unionistes ici, avoir été ordonnée par le gouvernement de l'Ulster. On dit que les Ulsterites de tout rang s'alarment des progrès des activités des Sinn Féiners dans l'Ulster et qu'ils craignent que la guérilla éclate au moindre prétexte. Les hommes de l'Ulster entendent ne pas se laisser prendre au dépourvu.

Austen Chamberlain, porte-parole du gouvernement aux Communes, était prêt, hier, à présenter quatre projets de loi concernant le chô-

mage. Le premier aurait trait aux crédits d'exportation et au change étranger, le deuxième aux taxes, le troisième à l'imposition d'un petit impôt personnel pour établir un fonds d'assurance aux sans-travail, et enfin le quatrième traiterait de la situation qui résulte du chômage en Ecosse.

Le premier ministre Lloyd George doit venir à la Chambre aujourd'hui pour définir la politique du cabinet vis-à-vis les problèmes qui découlent de la stagnation du commerce en Angleterre.

## VOTE ANTIGREUVISTE

New-York, 19. — (S.P.A.) — Trente présidents d'unions locales de l'association des maîtres de cours des chemins de fer ont voté pour que les membres de l'association restent à leur travail à New-York et à Long Island. Elle n'est pas affiliée à la Fédération américaine du travail, ni aux grandes fraternités.

Les membres de l'union des marins refusèrent de servir sur les bateaux à passagers le long de la côte de New-York, s'il se produisait une grève ferroviaire.

## EN IRLANDE

Londres, 19. — (S.P.A.) — Les affaires irlandaises vont probablement être discutées à la Chambre des Communes, mardi prochain, car le gouvernement est évidemment disposé à une journée à ce débat pourvu que la Chambre en exprime le désir.

Charles Curtis Craig, député d'Antrim-sud, a déclaré à la Chambre, hier, que James Craig, le premier ministre de l'Ulster, et les autres membres de Belfast lui ont demandé d'insister auprès du gouvernement pour que celui-ci donne aux parlementaires l'occasion d'étudier publiquement la question de l'Ulster. Le député d'Antrim-sud a dit qu'il voulait particulièrement interpeller le gouvernement sur le délai apporté à la remise des pouvoirs administratifs au nouveau parlement de l'Ulster.

## LA DELEGATION JAPONAISE

San Francisco, 19. — (S.P.A.) — Les experts militaires et politiques que le Japon envoie à la conférence de Washington ont dessein de partir de San Francisco pour Washington, ce soir. Ils sont arrivés, avant-hier, et ont été l'objet de marques d'estime et de courtoisie de la part des Américains. La délégation est présidée par le général Tanaka et le vice-amiral Kanji Kato.

Les Japonais qui accompagnent les délégués ont revêtu le costume européen. C'est pour plusieurs d'entre elles la première fois qu'elles se voient ainsi affublées. Mme Ori-Ko Katsuta, femme d'un attaché de la délégation et dont la beauté est célèbre au Japon, est tout heureuse de ses nouveaux vêtements qu'elle trouve confortables et agréables.

## PAIX DEFINITIVE

Yorktown, Virginie, 19. — (S.P.A.) — Le président Harding a présidé, aujourd'hui, une cérémonie commémorant la capitulation définitive des troupes expéditionnaires anglaises ici devant l'armée révolutionnaire de Washington. Le président a déclaré qu'il est incroyablement que les deux grandes nations de race anglo-saxonne se fassent, un jour, de nouveau la guerre. La paix dure depuis plus de cent ans entre l'Angleterre et les Etats-Unis. dit-il, nous avons combattu côte à côte durant la grande guerre, et nous devons ensemble travailler au maintien de la civilisation.

## VOL SUR UN TRAIN

Moose Jaw, 19. — (S.P.A.) — Le message de la Dominion Express sur le train n° 4 du rapide Vancouver-Toronto a été abordé par un bandit, ce matin, quelque part entre Swift Current et Moose Jaw. Le bandit lui a fait les mains, puis a perforé le coffre-fort. On n'a pas déposé quel montant a été dérobé.

## LA DERNIERE MAIN

Paris, 19. — (S.P.A.) — Le conseil des ambassadeurs s'est entendu aujourd'hui sur la manière de mettre en vigueur la décision du partage de la Haute-Silésie. Le conseil se réunira encore ce soir pour mettre la dernière main au texte de l'envoi de la décision aux gouvernements de Berlin et de Varsovie.

## M. CRERAR A WOODSTOCK

Woodstock, Ont, 19. — (S.P.A.) — M. Crerar doit parler ici, ce soir, d'ici qu'il va entrer dans plus de ses assemblées de programme que dans les assemblées de Brampton et de Simcoe. On dit qu'il traitera surtout le côté économique de sa politique.

Le chef progressiste partira, la semaine prochaine, dans les provinces maritimes, il reviendra ensuite dans l'Ontario qu'il considère comme l'un de ses champs de bataille les plus importants.

## La loi Taschereau

Québec, et. (D.N.C.) — Avec la publication de la Gazette officielle du Canada, samedi prochain, viendra en vigueur dans la ville de Québec, la loi Taschereau. Le gouvernement fédéral vient de signer l'arrêté ministériel rappelant la loi Scott.

## DANS LE COMTÉ DE CHAMPLAIN

LE NOTAIRE DESROCHES DE GRAND-MÈRE EST CANDIDAT MINISTÉRIEL CONTRE M. DESAULNIERS.

Trois-Rivières, 19. — (D.N.C.) — M. Desaulniers, député libéral du comté de Champlain et candidat aux présentes élections, aura un adversaire dans la personne du notaire Desroches, de Grand-Mère, qui vient d'être choisi à l'unanimité comme leur porte-étendard par la convention conservatrice, tenue, lundi, à Sainte-Geneviève de Batiscan. Les conservateurs du comté de Champlain se préparent à faire une lettre serrée au candidat libéral et manifestent déjà leurs espoirs de succès.

Après le choix du candidat, une assemblée publique a été tenue sous la présidence de M. Joseph Labissonnière, préfet du comté, et de M. Henri Trudel, maire de la paroisse de Sainte-Geneviève. Le Dr Normand, président du conseil privé, assistait à la réunion et a porté la parole.

Le premier orateur fut M. Labissonnière, qui fit l'éloge du nouveau candidat, déclarant que le notaire Desroches est un homme courageux et énergique, qui ne craignait pas la lutte et qui allait se battre pour une bonne cause. Il a insisté surtout sur les services rendus par le notaire Desroches aux conscripts durant la guerre.

Le notaire Desroches a été applaudi quand il s'est levé pour parler. Il a déclaré qu'il entrerait dans la lutte avec la ferme intention de vaincre. Il dit que les libéraux, depuis dix ans, n'avaient fait que de la mesquine politique et que le bloc solide, dicté par le dégoût du parti libéral, avait eu pour conséquence d'élever un mur de préjugés contre la province de Québec.

Il accuse les libéraux, alors qu'ils avaient comme chef M. Wilfrid Laurier, d'avoir établi le principe de la conscription en Canada, en 1904. "Le peuple, à qui les libéraux demandent aujourd'hui de ne pas oublier la conscription, dit-il, devra se souvenir qu'elle a été établie par un gouvernement libéral."

Le Dr Normand a fait l'histoire de la politique impériale du parti libéral depuis vingt-cinq ans et a rappelé que M. Wilfrid Laurier avait été le premier à faire partir le Canada aux guerres de l'Empire. De plus, ajoute-t-il, M. Wilfrid Laurier voulait une marine de guerre. Le président du conseil privé a déclaré de nouveau que le premier ministre Meighen n'avait jamais dit un mot injurieux à l'adresse des Canadiens français. Les autres orateurs ont été le Dr Dufresne, maire de Shawinigan Falls, le Dr Marcotte, le notaire Bergeron, le notaire Ladouceur et le notaire Trudel.

## DANS NICOLET

La convention conservatrice qui devait être tenue dans le comté de Nicolet, n'a pas encore eu lieu et M. Arthur Trahan, le candidat libéral, dans ce comté, a encore le champ libre. On sait que la candidature conservatrice a été offerte à M. Maurice Duplessis, avocat des Trois-Rivières, qui n'avait pas donné de réponse définitive dans le temps. Interviewé par votre correspondant, au sujet de la date de cette convention, M. Duplessis a répondu: "Elle n'a pas encore eu lieu et je ne sais pas si elle aura lieu, mais il y a une chose certaine, c'est que je ne me présente pas."

Shoal Lake, Manitoba, 19. — (S.P.C.) — Le candidat des libéraux dans Marquette sera M. Reeve E. Henry, de Oak River.

Toronto, 19. — \* \* \* Le chroniqueur politique du Globe fait remarquer que les progressistes, et en particulier M. Crerar, ne cherchent point les effets oratoires dans leurs assemblées. Le chef de l'ouest parle des problèmes politiques et ne s'attarde point à faire des personnalités. Il converse avec son auditoire.

Régina, 19. — (S.P.C.) — Le premier ministre Martin a annoncé hier soir, la démission de M. Georges Langley, ministre des affaires indiennes. M. Langley va aussi abandonner son siège au parlement provincial pour devenir président d'une compagnie d'électricité de la Saskatchewan. Il remplace M. J.A. Maharg. Il cette compagnie.

## Les causes des liqueurs

DEUX CONDAMNATIONS ET UN ACQUITTEMENT

Nombre de causes de la Commission des liqueurs qui avaient été ajournées à aujourd'hui, ont été entendues par le juge Décarie, ce matin. Dans deux causes, les accusés ont été trouvés coupables et dans une troisième, l'accusé a été acquitté.

Jos Demers, qui demeure rue St-Laurent, était accusé d'avoir vendu des liqueurs alcooliques sans s'être au préalable procuré un permis de la Commission. Un fois la preuve faite devant le tribunal, le juge a déclaré que l'accusé était coupable et l'a condamné à une amende de \$1,000 d'amende, aux frais, ou à trois mois de prison. Sa femme sur qui pesait la même accusation a été plus heureuse que son mari et a été acquittée.

Mme Malvina Lajoie, rue Deseray, contre qui des procédures avaient été prises par la Commission pour avoir vendu des boissons enivrantes, sans permis, a été trouvée coupable et condamnée à trois mois de prison, et les frais. Le tribunal a refusé l'option d'amende.

## LA PROCLAMATION DES NOUVEAUX ÉLUS

MERCREDI PROCHAIN, APRÈS LE COMPTAGE OFFICIEL DES VOTES, LE GREFFIER PROCLAMERA L'ÉLECTION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL ET PROCÉDERA À L'ASSERMENTATION.

L'assermentation des membres du nouveau conseil aura lieu mercredi prochain, soit sept jours après l'élection. La cérémonie aura lieu dans la chambre de l'ancien directeur de la sûreté, voisin du bureau du maire.

Les candidats défaits ont quatre jours après la proclamation de l'élection et demander un décompte, ce délai expiré, les candidats élus seront proclamés officiellement par le greffier de la ville.

L'inauguration officielle du conseil ne pourra avoir lieu que dans un mois, à cause des travaux d'embellissement qui se poursuivent activement depuis une semaine. Dans l'attente, les conseillers se réuniront pour la première fois, dans l'antichambre du conseil, quelques jours après la proclamation.

La première réunion du nouveau conseil sera le signal du départ de la commission administrative et marquera les débuts du nouveau régime. "Ce sera l'ère des économies, a remarqué un des commissaires, ce qui veut peut-être dire l'ère des déficits."

On parle déjà de la composition du nouveau comité exécutif qui gèrera les affaires municipales, et on mentionne des noms; mais c'est le conseil qui décidera tout à sa première réunion.

## A Wall Street

New-York, 19. — L'ouverture à Wall Street aujourd'hui, a indiqué clairement que le spéculateur est devenu plus optimiste au sujet de la situation ferroviaire. Plusieurs valeurs du rail continuent leur mouvement de reprise commencé hier. Les avances varient de fractions de point à deux points complets. Le Northern Pacific, le Delaware, le Lackawanna and Western et le Chesapeake and Ohio ont manifesté plus particulièrement de la vigueur. Les huiles domestiques et étrangères étaient aussi plus élevées. Le Houston, le Royal Dutch et le Mexican Petroleum ont été les plus favorisés. Le Pullman qui était très bas, a repris un quart. Le Sears Roebuck et l'American Sugar étaient faibles. Ce dernier a touché un nouveau bas.

Vers midi on remarquait que les gains du début s'étaient maintenus. Le Pullman avait tout repris, moins un point, de sa reculée d'hier. L'American Car and Foundry et le General Electric indiquaient un bon mouvement de reprise. Une fois sentit cependant que les gains du début s'étaient maintenus. Le Pullman avait tout repris, moins un point, de sa reculée d'hier. L'American Car and Foundry et le General Electric indiquaient un bon mouvement de reprise.

Une fois sentit cependant que les gains du début s'étaient maintenus. Le Pullman avait tout repris, moins un point, de sa reculée d'hier. L'American Car and Foundry et le General Electric indiquaient un bon mouvement de reprise.

Une fois sentit cependant que les gains du début s'étaient maintenus. Le Pullman avait tout repris, moins un point, de sa reculée d'hier. L'American Car and Foundry et le General Electric indiquaient un bon mouvement de reprise.

## Mgr Mathieu aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 19. (D.N.C.) — Mgr Mathieu, de Régina, arrivera, ce soir, en notre ville, venant de Montréal. Sa Grandeur ira d'abord saluer Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, et se rendra ensuite à la salle des Chevaliers de Colomb où ceux-ci doivent lui faire une réception. Une adresse de bienvenue lui sera lue par le Dr Tourigny, grand chevalier. Des discours seront prononcés par M. Jourdain, député d'Etat, le Dr Normand, maire de la ville, par M. Jacques Bureau et Wilfrid Gariépy ainsi que par le représentant de Mgr Cloutier.

Mgr Mathieu répondra et exposera le but de sa visite qui est de remercier les Chevaliers de Colomb de cette ville, comme il l'a fait pour tous les Chevaliers de la Province, pour la bonne initiative que ces messieurs ont prise de se charger eux-mêmes de la souscription pour venir en aide au collège de Gravelbourg, qui sera connu sous le nom de collège Mathieu.

Le service de la construction vient d'accorder un permis pour ériger un nouvel hôpital rue Sherbrooke-est, comme dépendance de l'hôpital Notre-Dame, au prix de \$500,000. Les plans ont été finalement approuvés ces jours-ci.

L'édifice aura sept étages et comprendra de nombreuses salles et cliniques, des dispensaires tous aménagés selon les besoins de la population.

De son côté, l'Hôpital Général fait réparer sa clinique, établie rue Laquechère et dépensera une somme de \$25,000 pour mener le travail d'agrandissement à bonne fin.

La compagnie Crane élèvera un édifice de cinq étages, rue Beaver Hall, pour servir de bureaux; le contrat de construction est de \$220,000.

Les inspecteurs des édifices ont octroyé plusieurs permis pour la construction de maisons d'habitation dans les quartiers Maisonneuve, Saint-Denis et Notre-Dame-de-Grâce.

## L'habeas corpus est refusé

LE JUGE BRUNEAU RENVOIE LA DEMANDE DU NOTAIRE ARTHUR ECHREMENT. — CE DERNIER PORTERA SA CAUSE EN APPEL. — LA QUESTION DE L'EXTRADITION.

Le juge Bruneau a rendu jugement, ce matin, en Cour de première instance, sur la demande d'Arthur Echrement, notaire, contre J.-N. Séguin, et al, et F.-X. Choquet, mis-en-cause.

Le demandeur alléguait que le 16 juin dernier, il a été arrêté en vertu d'un mandat du juge Choquet, sur la plainte de J.-F. Gorman, en vertu de la loi d'extradition du Canada et qu'il est détenu en prison sous l'accusation d'un vol de \$75,000. Ce vol, d'après l'acte d'accusation, aurait été commis à Buffalo, au détriment de Michael Connelly.

Le juge Choquet, après avoir étudié la cause, et considéré une demande d'extradition des autorités américaines a accordé la demande d'extradition. M. Echrement s'est opposé à la sentence et a demandé en Cour supérieure l'émission d'un bref d'habeas corpus. Il basait son opposition au jugement sur le fait que rien dans la preuve n'établissait que l'inculpé avait commis une offense aux Etats-Unis et que cette preuve serait insuffisante pour permettre une mise en accusation devant les tribunaux du Canada. D'ailleurs, les tribunaux américains l'ont déjà lavé de ladite accusation de vol. Il a en plus demeuré après le procès, un certain temps à New-York, où il était loisible aux autorités de s'en emparer. Enfin le gouvernement américain l'a déporté au Canada. Assiégé à été arrêté en Canada sous la même accusation dont il s'était lavé à Buffalo. Connelly lui-même avait demandé l'extradition qui s'est faite à ses frais. En outre, M. Echrement a subi un procès devant le juge Décarie pour la même accusation du vol de \$75,000. Il a été acquitté le 22 septembre 1920. M. Echrement alléguait que cette demande d'extradition n'était faite que pour servir des intérêts privés.

Quelques mois après l'extradition des Etats-Unis, Michael Connelly a obtenu un verdict d'accusation fondée true bill à Buffalo contre le notaire Echrement sous son alléguement qu'il connaissait les noms des complices du vol prétendu. Echrement disait que Connelly, au mois de juin 1920, connaissait les noms des prétendus complices et a laissé passer six mois avant de porter plainte.

M. Echrement accusait le juge Choquet de n'avoir pas voulu recevoir la preuve des faits ci-dessus exposés. Pour toutes ces raisons, l'intimé demandait l'émission d'un bref d'habeas corpus.

Le juge Bruneau a déclaré que la juridiction de la Cour en la matière se bornait à décider si le juge Choquet était compétent ou non pour décider l'incarcération d'Echrement, et de savoir si les chefs d'accusation sont des actes criminels et si les formalités essentielles ont été observées. Le juge a donc qu'à s'enquérir s'il y a une preuve prima facie pour un procès aux Etats-Unis. Or la jurisprudence défend qu'une décision du juge dans son bien ou mal fondé, soit révisée par un bref d'habeas corpus par la Cour supérieure.

Le juge a aussi déclaré que pour être "ouï" au sens de la loi, il suffisait au notaire Echrement d'être en Canada alors qu'il était accusé aux Etats-Unis. En conséquence, les alléguations de M. Echrement ne valent pas. En l'espèce, le juge a renvoyé sa requête.

Me Gonzalve Desaulniers, avocat d'Echrement, a demandé la permission d'en appeler, ce qui a été accordé.

La municipalité paiera

Les Trois-Rivières, 19. — (D.N.C.) — Le juge Duplessis a condamné la paroisse de Saint-François-Xavier de Batiscan à payer une somme de \$142,50 à M. Joseph Paquet, gérant de la "Sauvegarde", à Québec, pour dommages subis par son auto à cause du mauvais état de la route municipale qui traverse la voie ferrée en allant vers Sainte-Geneviève.

La municipalité incriminée se défendait en disant que, lors de l'accident, elle faisait faire des travaux pour entretenir ce chemin. Le juge a trouvé une nouvelle preuve que ce chemin devait nécessairement être en mauvais état puisqu'il fallait l'entretenir tous les jours et après chaque pluie. Comme les municipalités, d'après le code municipal, sont tenues de maintenir leurs chemins en bon ordre, il a condamné la municipalité précitée aux dommages.

L'élection de Maisonneuve

Le juge Bruneau a renvoyé, ce matin, la requête en contestation de Joseph Gadoua contre M. Rodolphe Lemieux. Ce dernier, élu en 1917, député de Maisonneuve, avait vu son élection contestée par M. Gadoua. La requête en contestation inscrite. M. Gadoua a négligé de continuer les procédures. M. Rodolphe Lemieux, pour en finir, a présenté le 30 juin dernier, une requête pour forcer le contestant à poursuivre la procédure. La Cour supérieure fixe une date pour la contestation. Le juge Décarie a fixé le 19 octobre comme date. Ce matin, M. Gadoua n'a pas comparu. En conséquence, le juge Bruneau a annulé la requête en contestation.

Le juge Bruneau a annulé la requête en contestation.

Le juge Bruneau a annulé la requête en contestation.

## A LA MAIRIE

Le scrutin d'hier a donné les résultats suivants par quartiers:

| Quartier              | 1       | 2      | 3   | 4   | 5   | 6     | 7     | 8     | 9     | 10    | 11    | 12    | 13  | 14    | 15  | 16    | 17    | 18    | 19    | 20    | 21    | 22    | 23  | 24  | 25    | 26    | 27    | 28    | 29    | 30    | 31    | 32  | 33    | 34    | 35  |
|-----------------------|---------|--------|-----|-----|-----|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-----|-------|-----|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-----|-----|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-----|-------|-------|-----|
|                       | 1,008   | 1,933  | 925 | 306 | 363 | 1,226 | 2,327 | 4,359 | 1,883 | 1,682 | 1,867 | 2,387 | 173 | 2,461 | 874 | 1,756 | 1,245 | 1,947 | 2,076 | 1,518 | 3,811 | 3,388 | 299 | 232 | 2,369 | 1,257 | 1,122 | 3,113 | 1,243 | 1,987 | 2,107 | 832 | 1,267 | 1,676 | 880 |
| Total                 | 53,024  | 22,900 |     |     |     |       |       |       |       |       |       |       |     |       |     |       |       |       |       |       |       |       |     |     |       |       |       |       |       |       |       |     |       |       |     |
| Majorité de M. Martin | 30,124  |        |     |     |     |       |       |       |       |       |       |       |     |       |     |       |       |       |       |       |       |       |     |     |       |       |       |       |       |       |       |     |       |       |     |
| Nombre de votants     | 75,924  |        |     |     |     |       |       |       |       |       |       |       |     |       |     |       |       |       |       |       |       |       |     |     |       |       |       |       |       |       |       |     |       |       |     |
| Voteurs inscrits      | 165,205 |        |     |     |     |       |       |       |       |       |       |       |     |       |     |       |       |       |       |       |       |       |     |     |       |       |       |       |       |       |       |     |       |       |     |
| Pourcentage du vote   | 46%     |        |     |     |     |       |       |       |       |       |       |       |     |       |     |       |       |       |       |       |       |       |     |     |       |       |       |       |       |       |       |     |       |       |     |

## Appel rejeté

Ottawa, 19. — (D.N.C.) — La Cour Suprême a rejeté, hier, l'appel de la Gold Seal Liquor Company. Cette compagnie de Vancouver prétendait que le gouvernement fédéral n'avait pas le droit d'interdire le commerce interprovincial des liqueurs comme il l'a fait.

Elle avait envoyé une consignation de liqueurs dans l'Alberta, mais par suite de retards, cette consignation est arrivée à sa destination lorsque la loi était en vigueur. La Dominion Express a refusé de faire la livraison. C'est alors que la Gold Seal Liquor a porté sa cause en appel et a mis en doute la validité de la loi fédérale.

## Contre les feux de forêts

Québec, 18. — (D.N.C.) — Une importante conférence sera tenue bientôt à Berthierville, par les membres des diverses associations de protection contre les feux de forêts. À la suite de cette conférence, une grande campagne sera lancée dans le but d'instruire le peuple sur les moyens et précautions à prendre afin de protéger les forêts canadiennes contre les incendies.

Le wagon de l'association forestière partira, la semaine prochaine, pour une tournée de démonstration dans le bas du fleuve.

## XIXe Pèlerinage national

LE CONGRES EUCHARISTIQUE DE ROME — LA PASSION D'OBBER-AMMERGAU.

Encouragées par la reprise de la série de leurs pèlerinages nationaux, l'Europe pour la guerre, les agences de Voyages Jules Hone, en présence de l'éclatant succès rencontré cette année par leur XVIIIe pèlerinage national, annoncent dès maintenant pour mai et juin 1922 leur XIXe pèlerinage national annuel.

Les dates de ce pieux voyage (départ fin avril et retour commencement juin) coïncident avec le congrès eucharistique de Rome, qui aura lieu vers la fin de mai prochain, et le mystère de la Passion à Ober-Ammergau.

## LA VIE SPORTIVE

WALTER LAURETTE EST  
SUBSTITUÉ À WALTER MOHR

Le boxeur de la Nouvelle-Angleterre fera face à François Barriault dans un combat de dix rounds à l'Aréna Mont-Royal — Mickey Delmont vs Bud Guilbault — Vendredi au St-Denis — Deschamps va mieux.

La direction du National Sporting Club a annoncé, hier, que Walter Mohr ne pourra pas se battre ce soir, à l'Aréna Mont-Royal, et qu'elle lui avait substitué Walter Laurette.

Laurence, qui est un Canadien de la Nouvelle-Angleterre, n'est pas inconnu à Montréal. Il y a trois ans, il s'est battu avec Roddy McDonald, au théâtre Français et comme on s'en rappelle, il avait donné une assez bonne fessée au boxeur de Halifax.

Le pugiliste de la Nouvelle-Angleterre est sans doute un substitut digne de Walter Mohr, mais reste à savoir ce qu'en pense Roddy McDonald, qui faisait alors à peu près 155 livres. Il n'a pas dû perdre tant de poids depuis, de sorte que Barriault devra être sur ses gardes.

Laurence appartient à la catégorie poids moyen. Lorsqu'il est venu se battre, à Montréal, il pesait autant que Roddy McDonald, qui faisait alors à peu près 155 livres. Il n'a pas dû perdre tant de poids depuis, de sorte que Barriault devra être sur ses gardes.

Le boxeur local est actuellement en grande condition, mais ce n'est pas une raison pour aller s'attaquer à des hommes plus lourds que lui et s'il était battu, ce soir, il n'aurait que lui-même à blâmer. Tous ceux qui sont sortis de leur classe l'ont toujours regretté et Barriault pourrait peut-être aussi s'en repentir. Si Laurette est encore ce qu'il était lors de sa dernière visite, à Montréal, il est plus d'un match pour Barriault.

La semi-finale allégera Bud Guilbault et Mickey Delmont et si le petit Italien de Newark est le même que l'an dernier, il y aura de l'action dans cet engagement. Guilbault a fait assez bonne figure

TOUS LES NERFS  
TENDUS"Fruit-a-tives" guérit la  
prostration nerveuse

R. R. No 4, Gilbert Plains, Man. — En 1910, je fus atteint de Prostration nerveuse à son plus haut degré, perdant 55 livres de mon poids ordinaire.

Les médecins désespèrent de me guérir, et tous les remèdes que j'essayais ne me faisaient rien, jusqu'à ce qu'un ami m'engageât à prendre "Fruit-a-tives".

Tout de suite, je me suis senti mieux, et jamais, depuis dix-huit ans, je n'ai joui d'une aussi bonne santé. Je garde toujours "Fruit-a-tives" à la maison.

Jas. S. DELGATY.

50s la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25s. Chez tous les pharmaciens ou envoyé, franco, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Aubry ..... 127 159 138—424  
Totaux ..... 751 810 690—2251

National B. 204 189 174—567  
Maurice ..... 112 176 113—401  
Brouillard ..... 150 101 173—424  
Lacasse ..... 160 189 156—505  
Phillette ..... 184 131 166—481

Totaux ..... 810 786 782—2378  
Steeles  
Duval ..... 128 145 162—435  
Maloney ..... 137 109 153—399  
Moore ..... 165 137 144—446  
Hardouin ..... 158 135 143—436

Totaux ..... 744 683 782—2209  
Rovers  
Armstrong ..... 165 141 164—470  
Moix ..... 135 98 108—341  
Dixon ..... 131 154 150—435  
Bell ..... 143 154 165—462  
Watt ..... 193 169 177—539

Totaux ..... 767 716 764—2247  
Morrows  
Pach ..... 132 150 123—405  
Robinson ..... 198 163 157—518  
Hatcher ..... 176 123 156—455  
Broderick ..... 181 170 138—489  
Orado ..... 155 125 167—447

Totaux ..... 155 731 741—2314  
St-Laurent  
Achin ..... 159 132 133—424  
Royer ..... 110 168 159—467  
Carmerlan ..... 121 157 167—445  
Drosseau ..... 130 136 161—427  
Pelletier ..... 203 147 190—540

Totaux ..... 733 740 840—2313

Malgré la loi Volstead, les lois d'Etat, on peut trouver de l'alcool aux Etats-Unis, si l'on s'en donne la peine.

"On Sale Everywhere!" En vente partout! tel est le titre d'un article sensationnel que M. Samuel Hopkins Adams, le plus grand prohibitionniste américain, publie dans le "Collier's" de juillet dernier.

Le lecteur verra que M. Adams, tout en gardant les principes qui furent l'honneur de sa vie, reconnaît presque catégoriquement que la prohibition totale et la loi Volstead qui l'applique aux Etats-Unis sont inapplicables.

"La loi Volstead, dit M. Adams, fut adoptée dans l'esprit des véritables prohibitionnistes. Elle est administrée dans l'esprit des gens qui se tiennent à cheval sur la clôture. C'est logique, si l'on considère la façon d'agir au Congrès et dans les législatures d'Etat de ceux qui, ayant voté la loi Volstead, en sont les violateurs notés, quoique, par ailleurs, respectueux. C'est l'existence de la loi qui a été l'origine d'une grande nation pour sa propre autorité. Personne, en lisant la loi nationale de prohibition avec un esprit honnête et libre, ne peut manquer d'apprécier à sa pleine valeur sa volonté d'abolir l'usage de l'alcool comme breuvage. Pourtant, aussitôt qu'elle est mise en vigueur, qu'arrive-t-il? Un politicien soigneux de ses intérêts dit:

"Le fermier a besoin de son cidre dur. Si nous le lui enlevons, il se fâchera et je perdrai son vote."

"D'où la commodité fiction du vignoble. Posséder du cidre qui contient plus que le classique un-demi de cidre ne soit en train de tourner en vinaigre; de servir ce cidre comme boisson après qu'il a développé de l'alcool au-delà de la limite d'un demi de cidre est également illégal. Si je m'en tiens à mon propre district rural, les seules fermes où je ne puis aller prendre un verre de cidre dur sont celles où tout l'approvisionnement a été bu depuis l'automne dernier. L'honnête agriculteur continue à fabriquer son propre breuvage favori et illicite, comme il le faisait avant la prohibition et presque toujours en ignorant qu'il n'en a le droit ni moral ni légal. Si la loi est jamais honnêtement mise en vigueur, le fermier américain, je le crois, deviendra un antiprohibitionniste enragé.

"Un autre politicien découvre que les Italiens veulent avoir leur vin. Ils y sont accoutumés; cela ne leur fait aucun mal. Les en priver serait pour eux et ils pourraient bien retourner dans leur pays quand nous avons besoin d'eux. On interprète donc la loi comme permettant au chef de famille de fabriquer 200 gallons de vin par an pour son usage et celui de sa famille. Pour une famille nombreuse, ce ne serait certes pas trop, mais le chef d'une famille composée d'une seule personne qui consomme ses deux pintes et trois quarts de bon vin fort par jour pourrait bien se trouver dans un état que n'a jamais prévu M. Volstead.

"Toute cette politique d'interprétation et de dilution de la loi semble tendre à l'établissement d'un régime de bière et vins légers. Ceci serait peut-être la solution éventuelle et la plus sage de cette question."

Voici les résultats obtenus, hier soir, dans les séries de la classe "B" de la Montreal Bowling Association:

PRESS  
Weston ..... 135 14 156—405  
Stronach ..... 126 179 171—476  
Joley ..... 131 142 178—451  
Chaine ..... 144 178 155—477  
Sampson ..... 200 174 144—518

Totaux ..... 736 787 804—2327  
NATIONAL  
Blais ..... 166 190 173—529  
Laintault ..... 170 177 167—514  
Duresne ..... 180 125 135—440  
Frigon ..... 170 183 168—521  
Vail ..... 180 171 187—538

Totaux ..... 866 846 830—2542  
COMETS  
Dann ..... 164 171 191—526  
Brown ..... 137 169 144—450  
Hall ..... 166 182 128—476  
Duranay ..... 151 181 154—486  
Salmon ..... 172 142 171—485

Totaux ..... 790 840 788—2423  
HOCHELAGA STARS  
J. Doyle ..... 166 157 162—485  
Desjardins ..... 161 152 126—439  
Dixon ..... 172 152 151—475  
Duquette ..... 175 170 196—541  
Hurtubise ..... 167 153 140—460

Totaux ..... 841 784 775—2400  
WEST. A.A.A.  
Jamieson ..... 156 147 145—448  
Markham ..... 135 163 128—426  
Riddell ..... 167 156 141—464  
Brown ..... 168 162 176—506  
Shaw ..... 192 187 184—563

Totaux ..... 818 815 774—2407  
National violet  
Fournier ..... 162 244 132—538  
Crevier ..... 146 164 154—464  
Demers ..... 151 126 167—444  
Lamoureux ..... 165 117 99—381

Les "Buns" de  
PAQUETTE

ont recherchés pour leur saveur. Demandez-les à votre épicier ou appelez: Saint-Louis 863.

## Feu Geo. Kennedy

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. George Kennedy, promoteur bien connu. M. Kennedy est décédé ce matin à 7 heures 30, à sa résidence rue Saint-Hubert, après une longue maladie.

M. Kennedy (Kendall) fut jusqu'au 3 avril 1903, champion luttteur poids léger du Canada, titre qu'il perdit avec Eugène Tremblay, le champion du monde actuel. Le défunt s'est occupé du baseball, de la crose, de la lutte, de la boxe et il était reconnu comme le plus grand promoteur de hockey du Dominion. C'est une bien grande perte pour le monde sportif.

A la famille, "Le Devoir" présente ses profondes sympathies.

J. A. Gauthier  
Audy ..... 188 186 178—542  
Gravel ..... 165 154 204—523  
Pelletier ..... 180 151 149—480  
Goble ..... 147 202 192—541  
Egan ..... 154 229 214—597

Totaux ..... 884 922 937—2693  
Floriss  
Scott ..... 144 193 166—503  
Hayward ..... 144 176 119—429  
Bellesseille ..... 171 178 173—472  
Smith ..... 118 122 111—351  
Embert ..... 188 168 193—554

Totaux ..... 755 787 767—2309  
Y.M.C.A. Rouge  
Pearne ..... 172 180 135—487  
Turnbull ..... 180 178 192—550  
Sparay ..... 180 163 ..... 243  
A. Kyle ..... 116 ..... 114  
Sutherland ..... 167 160 181—508  
H. Kyle ..... 175 177 187—532

Totaux ..... 874 851 809—2534

"Le St-Brigide"

Les promoteurs et entraîneurs du St-Brigide ouvriront les portes du local de Montréal ce soir, au numéro 252 Maisonneuve.

Des luttteurs et boxeurs entraînés depuis bientôt deux mois seront au programme et le St-Brigide promet à tous les amateurs de sport de passer une agréable soirée.

PROGRAMME  
1.—Fillon vs Jacquemont.  
2.—Doucet, Ste-Brigide vs Pagé, Cercle Champlain.  
3.—Lamoureux vs Boisjoli.  
4.—Clermont vs Durand.  
5.—Hotté, Ste-Brigide vs Baril, Champêtre.  
6.—Jos Chale, Ste-Brigide vs Mirault, Champêtre.  
7.—C. Audet, Ste-Brigide vs Dufort, Champêtre.  
8.—R. Lirzin, Ste-Brigide vs J. Birchmoore, C.P.R.A.A.

Le Montagnard  
Le club de ragguette le Montagnard donnera, jeudi soir, à 8 heures, une soirée à la païestre du National.

Le Montagnard a fait ses preuves dans le passé, et chacune de ses fêtes.

TARIF DES  
PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI : — jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.  
DEMANDES D'ELEVES : — jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES : — jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.  
CHARGES A LOUER : — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.  
TROUVE : — jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

PERDU : — jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.  
MOROS, MARIAGES, ETC. A LOUER : — jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.  
A VENDRE : — jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CARTES PROFESSIONNELLES, tarif sur demande.  
AVIS LEGAUX : — 15 sous la ligne agate.  
NAISSANCES, MARIAGES, MESSES : 50 sous par insertion.  
REMERCIEMENTS : — 50 sous.  
CARNET MONDIALE NOTES PERSONNELLES ETC. : — 50 sous par insertion.

AGENTS DEMANDES  
Bons agents hommes ou femmes peuvent se faire un bon salaire pour solliciter dans la ville ou la campagne pour marque bien connue partout. Ecrire casier no 17, Le Devoir.

AUTOMOBILES  
CHAUFFEURS MECANIQUES demandés. Suivre les cours, jour ou soir. Licence garantie, position assurée, cours privés pour dames. Ed. Coulombe, 708 Demontigny Est. Tél. Est 4344.

ACCORDEUR DE PIANO  
ALEXANDRE GERMAIN  
Accordeur de pianos, réparations de toutes les sortes, ouvrage garanti; ancien professeur d'Accordeur à l'Association des Hommes d'Affaires de Montréal. 1032 avenue Mont-Royal Est. St-Louis 14053.

REPARATIONS  
MEUBLES de toutes sortes polis et remis à neuf. Meubles et Waldorf refaits. Echangeons meubles neufs contre vieux. Rolland Frères et Cie, 1294 St-Denis et Laurier. St-Louis 3376.

SERRURIER  
E. TELLIER  
serrurier-armurier, 208 Dorchester Est, angle Saint-Denis, Montréal. Expert en réparations de grammophones, serrures, clefs, armes à feu. Prompt travail. Satisfaction garantie.

COLLEGE DE BARBIERS  
Vous voulez occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelque semaines d'apprentissage suffisent; système moderne. Position assurée, pourcentage élevé en apprenant. S'adresser Moler Barber College, 62 St-Laurent.

OEufs et volailles  
Nous sommes maintenant prêts avec des oeufs de chapons, nos oeufs locaux. Demandez notre brochure, illustrée de 25 gravures, des races de poules, canards, dindes, pigeons, faisans, paons, pintades, etc., à 25 sous par poste. Indispensable. Cartes postales en couleurs strictement naturelles, de toutes les races, à 10 sous chacune. Collection de 12 cartes, 81, 25 cartes, 82, 00. Extra spécial, 40 belles cartes, 83, 00. 25 cartes, 84, 00. 25 cartes, 85, 00. 25 cartes, 86, 00. 25 cartes, 87, 00. 25 cartes, 88, 00. 25 cartes, 89, 00. 25 cartes, 90, 00. 25 cartes, 91, 00. 25 cartes, 92, 00. 25 cartes, 93, 00. 25 cartes, 94, 00. 25 cartes, 95, 00. 25 cartes, 96, 00. 25 cartes, 97, 00. 25 cartes, 98, 00. 25 cartes, 99, 00. 25 cartes, 100, 00. 25 cartes, 101, 00. 25 cartes, 102, 00. 25 cartes, 103, 00. 25 cartes, 104, 00. 25 cartes, 105, 00. 25 cartes, 106, 00. 25 cartes, 107, 00. 25 cartes, 108, 00. 25 cartes, 109, 00. 25 cartes, 110, 00. 25 cartes, 111, 00. 25 cartes, 112, 00. 25 cartes, 113, 00. 25 cartes, 114, 00. 25 cartes, 115, 00. 25 cartes, 116, 00. 25 cartes, 117, 00. 25 cartes, 118, 00. 25 cartes, 119, 00. 25 cartes, 120, 00. 25 cartes, 121, 00. 25 cartes, 122, 00. 25 cartes, 123, 00. 25 cartes, 124, 00. 25 cartes, 125, 00. 25 cartes, 126, 00. 25 cartes, 127, 00. 25 cartes, 128, 00. 25 cartes, 129, 00. 25 cartes, 130, 00. 25 cartes, 131, 00. 25 cartes, 132, 00. 25 cartes, 133, 00. 25 cartes, 134, 00. 25 cartes, 135, 00. 25 cartes, 136, 00. 25 cartes, 137, 00. 25 cartes, 138, 00. 25 cartes, 139, 00. 25 cartes, 140, 00. 25 cartes, 141, 00. 25 cartes, 142, 00. 25 cartes, 143, 00. 25 cartes, 144, 00. 25 cartes, 145, 00. 25 cartes, 146, 00. 25 cartes, 147, 00. 25 cartes, 148, 00. 25 cartes, 149, 00. 25 cartes, 150, 00. 25 cartes, 151, 00. 25 cartes, 152, 00. 25 cartes, 153, 00. 25 cartes, 154, 00. 25 cartes, 155, 00. 25 cartes, 156, 00. 25 cartes, 157, 00. 25 cartes, 158, 00. 25 cartes, 159, 00. 25 cartes, 160, 00. 25 cartes, 161, 00. 25 cartes, 162, 00. 25 cartes, 163, 00. 25 cartes, 164, 00. 25 cartes, 165, 00. 25 cartes, 166, 00. 25 cartes, 167, 00. 25 cartes, 168, 00. 25 cartes, 169, 00. 25 cartes, 170, 00. 25 cartes, 171, 00. 25 cartes, 172, 00. 25 cartes, 173, 00. 25 cartes, 174, 00. 25 cartes, 175, 00. 25 cartes, 176, 00. 25 cartes, 177, 00. 25 cartes, 178, 00. 25 cartes, 179, 00. 25 cartes, 180, 00. 25 cartes, 181, 00. 25 cartes, 182, 00. 25 cartes, 183, 00. 25 cartes, 184, 00. 25 cartes, 185, 00. 25 cartes, 186, 00. 25 cartes, 187, 00. 25 cartes, 188, 00. 25 cartes, 189, 00. 25 cartes, 190, 00. 25 cartes, 191, 00. 25 cartes, 192, 00. 25 cartes, 193, 00. 25 cartes, 194, 00. 25 cartes, 195, 00. 25 cartes, 196, 00. 25 cartes, 197, 00. 25 cartes, 198, 00. 25 cartes, 199, 00. 25 cartes, 200, 00. 25 cartes, 201, 00. 25 cartes, 202, 00. 25 cartes, 203, 00. 25 cartes, 204, 00. 25 cartes, 205, 00. 25 cartes, 206, 00. 25 cartes, 207, 00. 25 cartes, 208, 00. 25 cartes, 209, 00. 25 cartes, 210, 00. 25 cartes, 211, 00. 25 cartes, 212, 00. 25 cartes, 213, 00. 25 cartes, 214, 00. 25 cartes, 215, 00. 25 cartes, 216, 00. 25 cartes, 217, 00. 25 cartes, 218, 00. 25 cartes, 219, 00. 25 cartes, 220, 00. 25 cartes, 221, 00. 25 cartes, 222, 00. 25 cartes, 223, 00. 25 cartes, 224, 00. 25 cartes, 225, 00. 25 cartes, 226, 00. 25 cartes, 227, 00. 25 cartes, 228, 00. 25 cartes, 229, 00. 25 cartes, 230, 00. 25 cartes, 231, 00. 25 cartes, 232, 00. 25 cartes, 233, 00. 25 cartes, 234, 00. 25 cartes, 235, 00. 25 cartes, 236, 00. 25 cartes, 237, 00. 25 cartes, 238, 00. 25 cartes, 239, 00. 25 cartes, 240, 00. 25 cartes, 241, 00. 25 cartes, 242, 00. 25 cartes, 243, 00. 25 cartes, 244, 00. 25 cartes, 245, 00. 25 cartes, 246, 00. 25 cartes, 247, 00. 25 cartes, 248, 00. 25 cartes, 249, 00. 25 cartes, 250, 00. 25 cartes, 251, 00. 25 cartes, 252, 00. 25 cartes, 253, 00. 25 cartes, 254, 00. 25 cartes, 255, 00. 25 cartes, 256, 00. 25 cartes, 257, 00. 25 cartes, 258, 00. 25 cartes, 259, 00. 25 cartes, 260, 00. 25 cartes, 261, 00. 25 cartes, 262, 00. 25 cartes, 263, 00. 25 cartes, 264, 00. 25 cartes, 265, 00. 25 cartes, 266, 00. 25 cartes, 267, 00. 25 cartes, 268, 00. 25 cartes, 269, 00. 25 cartes, 270, 00. 25 cartes, 271, 00. 25 cartes, 272, 00. 25 cartes, 273, 00. 25 cartes, 274, 00. 25 cartes, 275, 00. 25 cartes, 276, 00. 25 cartes, 277, 00. 25 cartes, 278, 00. 25 cartes, 279, 00. 25 cartes, 280, 00. 25 cartes, 281, 00. 25 cartes, 282, 00. 25 cartes, 283, 00. 25 cartes, 284, 00. 25 cartes, 285, 00. 25 cartes, 286, 00. 25 cartes, 287, 00. 25 cartes, 288, 00. 25 cartes, 289, 00. 25 cartes, 290, 00. 25 cartes, 291, 00. 25 cartes, 292, 00. 25 cartes, 293, 00. 25 cartes, 294, 00. 25 cartes, 295, 00. 25 cartes, 296, 00. 25 cartes, 297, 00. 25 cartes, 298, 00. 25 cartes, 299, 00. 25 cartes, 300, 00. 25 cartes, 301, 00. 25 cartes, 302, 00. 25 cartes, 303, 00. 25 cartes, 304, 00. 25 cartes, 305, 00. 25 cartes, 306, 00. 25 cartes, 307, 00. 25 cartes, 308, 00. 25 cartes, 309, 00. 25 cartes, 310, 00. 25 cartes, 311, 00. 25 cartes, 312, 00. 25 cartes, 313, 00. 25 cartes, 314, 00. 25 cartes, 315, 00. 25 cartes, 316, 00. 25 cartes, 317, 00. 25 cartes, 318, 00. 25 cartes, 319, 00. 25 cartes, 320, 00. 25 cartes, 321, 00. 25 cartes, 322, 00. 25 cartes, 323, 00. 25 cartes, 324, 00. 25 cartes, 325, 00. 25 cartes, 326, 00. 25 cartes, 327, 00. 25 cartes, 328, 00. 25 cartes, 329, 00. 25 cartes, 330, 00. 25 cartes, 331, 00. 25 cartes, 332, 00. 25 cartes, 333, 00. 25 cartes, 334, 00. 25 cartes, 335, 00. 25 cartes, 336, 00. 25 cartes, 337, 00. 25 cartes, 338, 00. 25 cartes, 339, 00. 25 cartes, 340, 00. 25 cartes, 341, 00. 25 cartes, 342, 00. 25 cartes, 343, 00. 25 cartes, 344, 00. 25 cartes, 345, 00. 25 cartes, 346, 00. 25 cartes, 347, 00. 25 cartes, 348, 00. 25 cartes, 349, 00. 25 cartes, 350, 00. 25 cartes, 351, 00. 25 cartes, 352, 00. 25 cartes, 353, 00. 25 cartes, 354, 00. 25 cartes, 355, 00. 25 cartes, 356, 00. 25 cartes, 357, 00. 25 cartes, 358, 00. 25 cartes, 359, 00. 25 cartes, 360, 00. 25 cartes, 361, 00. 25 cartes, 362, 00. 25 cartes, 363, 00. 25 cartes, 364, 00. 25 cartes, 365, 00. 25 cartes, 366, 00. 25 cartes, 367, 00. 25 cartes, 368, 00. 25 cartes, 369, 00. 25 cartes, 370, 00. 25 cartes, 371, 00. 25 cartes, 372, 00. 25 cartes, 373, 00. 25 cartes, 374, 00. 25 cartes, 375, 00. 25 cartes, 376, 00. 25 cartes, 377, 00. 25 cartes, 378, 00. 25 cartes, 379, 00. 25 cartes, 380, 00. 25 cartes, 381, 00. 25 cartes, 382, 00. 25 cartes, 383, 00. 25 cartes, 384, 00. 25 cartes, 385, 00. 25 cartes, 386, 00. 25 cartes, 387, 00. 25 cartes, 388, 00. 25 cartes, 389, 00. 25 cartes, 390, 00. 25 cartes, 391, 00. 25 cartes, 392, 00. 25 cartes, 393, 00. 25 cartes, 394, 00. 25 cartes, 395, 00. 25 cartes, 396, 00. 25 cartes, 397, 00. 25 cartes, 398, 00. 25 cartes, 399, 00. 25 cartes, 400, 00. 25 cartes, 401, 00. 25 cartes, 402, 00. 25 cartes, 403, 00. 25 cartes, 404, 00. 25 cartes, 405, 00. 25 cartes, 406, 00. 25 cartes, 407, 00. 25 cartes, 408, 00. 25 cartes, 409, 00. 25 cartes, 410, 00. 25 cartes, 411, 00. 25 cartes, 412, 00. 25 cartes, 413, 00. 25 cartes, 414, 00. 25 cartes, 415, 00. 25 cartes, 416, 00. 25 cartes, 417, 00. 25 cartes, 418, 00. 25 cartes, 419, 00. 25 cartes, 420, 00. 25 cartes, 421, 00. 25 cartes, 422, 00. 25 cartes, 423, 00. 25 cartes, 424, 00. 25 cartes, 425, 00. 25 cartes, 426, 00. 25 cartes, 427, 00. 25 cartes, 428, 00. 25 cartes, 429, 00. 25 cartes, 430, 00. 25 cartes, 431, 00. 25 cartes, 432, 00. 25 cartes, 433, 00. 25 cartes, 434, 00. 25 cartes, 435, 00. 25 cartes, 436, 00. 25 cartes, 437, 00. 25 cartes, 438, 00. 25 cartes, 439, 00. 25 cartes, 440, 00. 25 cartes, 441, 00. 25 cartes, 442, 00. 25 cartes, 443, 00. 25 cartes, 444, 00. 25 cartes, 445, 00. 25 cartes, 446, 00. 25 cartes, 447, 00. 25 cartes, 448, 00. 25 cartes, 449, 00. 25 cartes, 450, 00. 25 cartes, 451, 00. 25 cartes, 452, 00. 25 cartes, 453, 00. 25 cartes, 454, 00. 25 cartes, 455, 00. 25 cartes, 456, 00. 25 cartes, 457, 00. 25 cartes, 458, 00. 25 cartes, 459, 00. 25 cartes, 460, 00. 25 cartes, 461, 00. 25 cartes, 462, 00. 25 cartes, 463, 00. 25 cartes, 464, 00. 25 cartes,

# COMMERCE ET FINANCE

## LE MARCHÉ DES VIVRES

LA FARINE SUBIT UNE BAISSE DE CINQUANTE SOUS LE BARIL. — AUTRE BAISSE POUR LE JAMBON. — LES ARRIVAGES DE LA JOURNÉE D'HIER.

Les arrivages de beurre ont été, hier, de 233 colis en comparaison de 1,156 colis le même jour la semaine dernière; pas d'arrivages de la semaine dernière, pas d'arrivages de la semaine dernière, pas d'arrivages de la semaine dernière.

Les arrivages de fromage se sont établis, hier, à 12,702 boîtes, comparativement à 14,087 boîtes, le même jour la semaine dernière. Il n'y avait pas eu d'arrivages le jour correspondant l'an dernier.

Il est arrivé, hier, 5,001 caisses d'œufs; il en était arrivé 7,988 caisses, mardi dernier. Il n'y avait pas eu d'arrivages le jour correspondant l'an dernier. La demande est forte pour les œufs strictement frais.

Le prix de cette qualité est monté de 5 sous la douzaine. Pour les œufs choisis le prix est monté d'un sou.

LES ENCHÈRES

A la vente à l'enchère de la Unité Dairyman Co-operative, hier, à l'édifice Shaughnessy, on a offert 1509 boîtes de fromage de l'Ontario dont 400 boîtes de blanc no 1, vendues 16s. 1-4 la livre et 180 boîtes de blanc no 2, vendues 15s. Pour 775 boîtes de coloré no 1, on a offert 15s. 1-8 alors qu'on en demandait 16s. Pour 154 boîtes de coloré no 2 on a demandé 15s. 1-4.

LES PRIX DU GROS

FARINE - TYPE

Il s'est produit, hier, une baisse de 50 sous le baril.

Nouvelle récolte: — Première qualité, le baril... \$7.60

Deuxième qualité, le baril... \$7.10

Fort à boucher, le baril... \$6.90

OEUF

Oeufs strictement frais... 58s.

Oeufs choisis... 48s.

No 1... 41s.

No 2... 42s.

BEURRE

Pasteurisé... 40s. 1-2

Premier choix... 40s.

Deuxième choix... 36s.

En bloc d'une livre: —

Pasteurisé... 41s. 1-2

Premier choix... 41s.

De choix... 37s.

FROMAGE

Doux... 20s.

Fort... 27s.

Oka... 40s.

Les prix des œufs, du beurre, du fromage et du saindoux sont fournis par la maison J.-A. Vaillancourt Ltée, 618, rue Saint-Paul.

LES VIANDES FUMÉES

Les jambons de 8 à 10 livres font de 25 à 26s.; les autres plus lourds de 23 à 24s. Le jambon à déjeuner, 31 à 32.

LES POMMES DE TERRE

Les pommes de terre blanches du Québec se vendent actuellement \$1.65 le sac de 80 livres, livré et \$1.55 le sac de 80 livres, pris au magasin. On offre des pommes de terre rouges de l'île du Prince-Édouard à \$1.75 le sac de 90 livres.

Le prix de gros des pommes de terre nous est fourni par la maison A. Lalonde.

Au Spéculateur

Nous exécutons les ordres aux meilleurs cours

BRYANT, ISARD & Cie

Agents de change

84-90, rue St-Frs-Xavier

Succursale, 153, rue Peel

Maison de Toronto, C. P. R. Bldg.

Communications télégraphiques particulières

Exécution rapide des ordres

## AU BOUT DU FIL

Par Paul de Martigny de la maison Bryant, Isard & Co. Les Valeurs Américaines.

La menace de grève domine toujours la Bourse et fait l'objet de toutes les conversations. Il est certain que si les cheminots immobilisent les trains, ce sera chose excessivement sérieuse, mais toute la question, pour le moment, est de savoir s'ils les immobiliseront. Le monde de Wall Street croit que non et il semble que la haute-banque ne prenne pas très au sérieux la menace de grève. S'il en était autrement, le taux de prêt à vue n'aurait pas tombé de 5 p.c. à 4 p.c. pendant la journée.

Mais qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son. Nous entendons un peu trop la cloche des compagnies et pas assez celle des cheminots. L'abaissement du taux du prêt à vue indique bien que les banques ne croient pas à la grève, mais reste à savoir si l'arrêt du courant spéculatif, la lourdeur des valeurs du rail, ne révèle pas une lourde inquiétude des spéculateurs. Quoi qu'il en soit, il est certain que le grand public se désintéresse de la cote et sans lui on ne saurait espérer une reprise d'activité en Bourse.

Valeurs Canadiennes. — Nos valeurs ont aussi bien réagi contre la tour qui règne à Wall Street. Plusieurs ont perdu un peu de terrain, mais en somme beaucoup moins qu'il était à craindre. Le Detroit a reculé de deux points et s'est inscrit à 75, mais cette réaction est faible en somme, après une hausse de 27 points. Sur un déplacement de 566 actions le Breweries a perdu 1-4 et le Abitibi autant, sur un déplacement de 305 actions. Quelques-unes ont perdu une fraction, tandis que d'autres montaient. En somme la journée n'a pas été mauvaise pour nos valeurs. Dans les circonstances, c'est beaucoup dire.

Le Grain. — Les chiffres publiés hier par le gouvernement américain révèlent que le disponible est formidable. Il ne se trouve personne autour du "Wheat Pit", pour penser, ni même pour oser dire que le grain puisse se faire rare. On sait que les éleveurs sont pleins à craquer et que de l'engorgement est toujours à la veille de se produire. Enfin on songe que l'hiver approche et que le port de Montréal, le mieux outillé d'Amérique, sera bientôt bloqué par les glaces.

La situation peut se ramener à ceci: arrivages en constante augmentation, exportations très diminuées. Il est difficile dans ces conditions de prévoir la hausse. Cependant une reprise est possible.

## LA NOTE AMÉRICAINE

18 octobre 1921.

Il semble que les grandes maisons de Wall Street, celles dont les avis sont gérés par le public comme le remède infallible à tous ses maux, ne connaissent plus une aussi grande popularité; en effet, on ne fait plus antichambre comme autrefois, et pourquoi serait-ce, puisque l'élément spéculatif sait que le spécifiquement contre le malaise actuel est la patience.

Les observateurs avertis sont presque tous confiants dans l'avenir du marché, mais encore demandent-ils qu'on ne perde pas courage. A mesure que s'écoulent les jours du dernier trimestre de l'année, 1921 se présente à notre esprit comme une période de rajustement qui a été virtuellement complétée. Peut-être les taux monétaires n'ont-ils pas encore franchi le dernier stade, mais les prix des marchandises semblent avoir frappé le roc et être prêts à rebondir. Voilà toujours un fait digne de mention.

On a parlé de la grève des cheminots; on s'est même attardé à en peser les conséquences néfastes qui paraissent dans le domaine des possibilités, on a toutefois oublié de se dire que les grèves, de nos jours, atteignent difficilement leur but, et il est probable que les employés des compagnies de voies ferrées auront, comme tous leurs confrères des unions-sœurs, la claire vision de la folie qu'ils feraient en laissant la proie pour essayer d'attraper l'ombre. Le cerveau du prolétaire tout comme celui du grand savant a une certaine provision de bon sens dont il sait se servir aux heures graves. Pourquoi injustement le croira-t-on gâteux?

Si les unions ouvrières doivent

gagner quelque chose en faisant la grève, elles doivent avant tout s'assurer la sympathie du public; et les chefs savent très bien qu'ils se l'aliéneraient en ordonnant le chômage général sur une nouvelle diminution des salaires qui entraînerait, elle, la réduction des taux du transport que le pays réclame à grands cris.

Fairbanks, Gosselin & Co.

## Le réseau national

Toronto, 19. — Les recettes brutes des chemins de fer nationaux du Canada pour la semaine se terminant le 14 octobre ont été de \$2,648,460. Il y a diminution de \$253,342 en comparaison avec la même semaine l'an dernier. Les recettes brutes pour la période du premier janvier à date sont de \$83,961,232. Il y a une augmentation de \$4,314,349 en comparaison avec la période correspondante l'an dernier.

## Dividendes déclarés

St. Lawrence Flour Mills. — Dividendes de 1 1/2 p.c. sur le stock commun et de 1 1/4 p.c. sur le stock de préférence, payable le 1er novembre aux actionnaires inscrits le 20 novembre.

Cedars Rapids. — Dividende de 3-4 de 1 p.c.

Montreal L. H. & P. — Dividende de 2 p.c.

Montreal L. H. & P. Cons. — Dividende de 1-3-4 p.c.

Ces trois derniers dividendes sont tous pour le trimestre se terminant le 31 octobre et payable le 15 novembre aux actionnaires inscrits le 31 octobre.

Compagnie des Tramways de Montréal. — Dividende de \$2.50 par action pour le trimestre se terminant le 30 septembre, payable le 2 novembre aux actionnaires inscrits le 24 octobre.

Canada Iron Foundries, Ltd. Dividende de 2 p. c. sur le stock de préférence, 6 p. c., non cumulatifs, payable le 10 novembre aux actionnaires inscrits le 25 octobre.

## Les valeurs canadiennes à Londres

Toronto, 19. — La maison A.J. Pattison, jr., a reçu, aujourd'hui, le câblégramme suivant sur la cote des valeurs canadiennes sur la place de Londres: Pacific Electric, 142; General Electric, commun, 106 1-2; Brazilian Traction, 28; Canada Steamship Voting Trust, 19 1-2; Dominion Steel, commun, 26 1-2; Shawinigan, 121 1-2.

## Le commerce du Canada

Le commerce total du Canada pour le mois de septembre, s'est établi à \$117,984,784 en comparaison de \$116,433,294 en août et de \$209,511,273 en septembre 1920. La diminution pour le mois est de \$8,647,510 ou de 6.82 p.c. En comparaison avec septembre l'an dernier, la diminution est de \$91,526,489, un peu plus de 43 p.c.

La diminution des importations en comparaison avec août est de \$5,425,699 ou de 8.30 p.c. La diminution pour l'année est de \$55,399,986 ou de plus de 48 p.c.

La diminution des exportations, en comparaison avec août est de \$3,222,811 ou de 5.40 p.c. La diminution pour l'année est de \$36,126,503 ou d'environ 38 p.c.

Le total des importations en septembre a été de \$59,721,602 et celui des exportations de \$58,763,182. En septembre 1920, les exportations avaient été de \$94,389,685 et les importations de \$115,121,588.

## LA MATINÉE À LA BOURSE

LE MONTREAL TRAMWAY, LA PRIORITE DU CANADA STEAMSHIPS ET CELLE DU DOMINION STEEL SONT EN HANSE. — L'OGILVIE A 165.

Le volume des opérations s'est amoindri à la Bourse de Montréal. Il ne s'est traité ce matin que 2,854 actions. En général les stocks sont inactifs. Les hausses et les baisses sont presque également partagées. Le Montreal Tramway, le Canada Steamship de préférence et le Dominion Steel de préférence ont réalisé les seuls gains importants de la séance. Le Tramways était samedi à 135 1-2; ce matin il est repassé au tableau au cours de 137 3-4. C'est un gain net de deux points en quart. La priorité du Steamship gagne un peu plus en partant de 51 pour se hisser à 53 1-2. La priorité du Dominion Steel réalise un gain semblable. Il faisait vendredi dernier 60 1-2. Ce matin il cotait 63. Le National Breweries a repris son mouvement de hausse et s'établissant à 55 1-2. Le Spanish River a pris un point à 57 de même que le Dominion Cannery à 29 1-2.

La diminution de 50 sous le baril dans les prix de la farine a eu son effet sur l'Ogilvie, tombé à 168 puis ensuite à 165. Le Car de préférence, dont le dividende a été passé tout dernièrement, continue sa recrudescence. A 44 3-4 hier, il est tombé ce matin à 42. Le Detroit a aussi rétrogradé à 73 1-2. Le Laurentide et le Steel perdent chacun un point.

A New-York la prime sur le dollar canadien était à 83-4.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien.)

## Choisissez Votre Placement

entre les obligations suivantes, offertes au taux de rendement indiqué:

|                                         |       |
|-----------------------------------------|-------|
| VILLE DE PARIS (empr. canadien) 1930    | 6 1/4 |
| HULL (scolaire) 1931                    | 6     |
| GRAND'MERE (scolaire) 1926              | 6     |
| VILLE DE SHERBROOKE (municipal) 1931    | 6     |
| VILLE DE SAINT-LAMBERT (mun.) 1931      | 6     |
| VILLE DE LACHINE (mun.) 1931            | 6     |
| VILLE DE MONTREAL-ouest (mun.) 1941-51  | 6     |
| VILLE DE SHAWINIGAN (mun.) 1926         | 6     |
| VILLE DE MONT-ALFRED (gar.) 1931 à 1940 | 6 1/2 |
| VILLE DE MONT-ROYAL (mun.) 1924         | 6     |
| VAL-JALBERT (gar.) 1930                 | 6 1/2 |
| TROIS-RIVIERES (mun.) 1929              | 6     |
| SAULT SAINT-MAIRIE (scol.) 1940         | 6 1/4 |
| LAMONTAGNE, Limitée, 1923 à 1933        | 7     |
| Cie P. T. LEGARE (lim.) 1928 à 1931     | 7     |
| SAGUENAY-PULPE, 1925 à 1934             | 6 1/2 |
| BRASSERIE FRONTENAC, 1951               | 7     |
| Cie HYDRAULIQUE DU ST-FRANÇOIS 1929     | 7     |

Aussi, parts de \$10 de la COOPERATIVE CENTRALE DES AGRICULTEURS par souscriptions de 5 à 200 parts.

SAGUENAY-PULPE payable à New-York.

Nous encaissons coupons sans frais et bonifions la prime de change au client. — Tous renseignements sur demande.

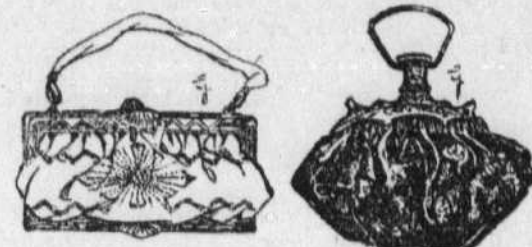
## Versailles Vidricaire Bouillais

MONTREAL QUEBEC OTTAWA

BUREAU-CHIEF: fmm. Versailles, MONTREAL. Tél: M. 7080

# GOODWIN

Sacs à main fraîchement débarrassés venant de paris



Les dernières nouveautés de Paris. Les dames de Montréal, si elles le veulent, peuvent porter ce qui se porte à Paris aujourd'hui.

Sacs et bourses en cuir, formes variées, dessins à la main d'oiseaux, dragons et fleurs exotiques. Toutes les richesses changeantes de l'automne.

Contrastant avec la maroquinerie parisienne, vient la maroquinerie anglaise. Ces sacs, élégants, d'une sobre élégance, sont de la meilleure qualité. Cuir tels que veau, vachette, tapir, peau de porc, crocodile, gazelle, et autres. Tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait d'accessoires.

Si vous faites le tour du comptoir à ce rayon intéressant, vous trouverez les sacs de soie avec leurs fermoirs superbes, montés en métal, en os et en galuchet. Sacs de velours perles en rouge, marine, brun et noir, avec fermoirs d'une beauté fantastique et charmante.

L'un des plus élégants est un sac en suède brun africain, genre giberne, garni d'un treillis en grains d'acier, sequins de verre au centre de chaque carreau, et frange festonnée en perles aussi. Le sac se porte avec une simple lanterne, sans fermoir, le haut se repliant en dedans. A 19.50, il représente un ensemble de beauté et de commodité étonnante.

Prix généraux variant de 5.00 à 55.00 — Au rez-de-chaussée.

## Travaux à l'aiguille

Nappes à thé dessinées sur toile irlandaise "Old Bleach", première qualité, plusieurs jolis dessins, 45 x 45 pouces. Chacune... 4.50

Au rez-de-chaussée.

## Verre taillé artistique

Venant de chez les meilleurs fabricants du monde. Notre étalage est un véritable enchantement des yeux.

Porte-bouquets, beurriers, bols, porte-céleri, bonbonnières.

|               |                     |
|---------------|---------------------|
| 1.95          | 6.50                |
| 2.95          | 7.50                |
| 3.95          | et                  |
| 4.95          | 8.50                |
| 5.95          | Surtouts            |
| -et-          | 8.00 à              |
| 6.95          | 23.00               |
| Au troisième. | Au rez-de-chaussée. |

## Crédit national

LISTE DES OBLIGATIONS SORTIES AU TIRAGE DU 1er OCTOBRE 1921.

Communiquée par la Maison BRYANT, ISARD & CIE. Obligations de 500 francs 5% 1920. Le numéro 7475626 est remboursable à 1 million.

Le numéro 5906822 est remboursable à 500,000 francs.

Les 2 numéros suivants sont remboursables chacun à 200,000 fr.:

3716079 5090098

Les 3 numéros suivants sont remboursables chacun à 100,000 francs:

1453534 3125645 4617755

Les 6 numéros suivants sont remboursables chacun à 50,000 francs:

1450896 2254331 2380770 3225821 4040022 7747976

Sauf les numéros primés indiqués ci-dessus, les numéros compris dans les séries suivantes sont remboursables à 500 francs:

1153501 à 600 1456801 à 900



Débiteurs des mieux garanties portant un fort intérêt.

Demandez notre brochure. L. J. BEQUE, C.A., Président.

La Compagnie des Débiteurs de la Province de Québec.

20 rue St-Jacques - Montréal

2254301 à 400 2380701 à 800 3125601 à 700 3225801 à 900 3716001 à 100 4040001 à 100 4617801 à 900 5090001 à 100 5906801 à 900 7475601 à 700 7747901 à 7748000.

## RE: COUPONS DE NOVEMBRE

Comme d'habitude, notre compagnie encaisse, dès à présent, tous les coupons de novembre, même ceux payables aux Etats-Unis. Nous conseillons fortement à nos clients qui ont des coupons à encaisser de nous les faire tenir par courrier recommandé; d'indiquer bien clairement le montant de chaque émission d'obligations, le montant représenté par chacun et, si possible, le numéro de l'obligation. Nous transmettrons, par retour du courrier, un chèque en couverture de ces coupons qui nous seront ainsi transmis.

LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES

LIMITÉE

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

1155, rue St-Jacques, Montréal

## Feuilleton du "Devoir"

# LA PUPILLE DE ROBERT QUESNAY

Par ANGEL FLORY

(suite)

— Eh! mon Dieu! Monsieur Quesnay, c'est partout pareil! On les entend crier de tous côtés, on ne sait où donner de la tête, c'est à devenir fou! Je vais chercher du secours à la ville, le chef dit qu'on ne peut rien faire de bon avec ce chéti personnel.

— Eh! mon Dieu! Monsieur Quesnay, c'est partout pareil! On les entend crier de tous côtés, on ne sait où donner de la tête, c'est à devenir fou! Je vais chercher du secours à la ville, le chef dit qu'on ne peut rien faire de bon avec ce chéti personnel.

— Inutile! Je viens d'y envoyer mon frère avec la voiture, faites ce que je vous dis: je vous attends! A nous deux, nous allons tâcher de

chaî les récoltes et la végétation. Mais l'enfant n'avait nul souci de la température, il ne s'apercevait même pas que la sueur perlait à son front, que sa gorge se contractait d'avantage au contact de cette poussière chaude. Il arrivait maintenant aux premières maisons de X... distantes de la gare de cinq cents mètres.

La petite ville semblait endormie sous le soleil ardent, portes et fenêtres étaient hermétiquement closes, et il y avait dans cette torpeur, dans cette quiétude, quelque chose d'effrayant qui exagrait encore la fébrilité du jeune homme et accélérât sa vitesse.

Il était exactement midi dix lorsqu'il arrêta sa voiture devant la porte de l'église; chose inouïe, invraisemblable, tout ce qui vient d'être décrit là, depuis le commencement de ce récit, s'était passé en quelques minutes.

## LA POLITIQUE

## Quelques autres candidatures

LE DR J. C. T. GERVAIS SE PRESENTE DANS BERTHIER DANS SAINT-JACQUES ET DANS SAINT-DENIS — LE DR CHABOT RENTRE DANS LA VIE PRIVEE

Berthier, 19. — Le docteur J.-C. T. Gervais, député sortant, briguera une fois de plus les suffrages dans le comté de Berthier aux prochaines élections fédérales. Il a été choisi comme candidat libéral à une convention qui a eu lieu ici, hier après-midi, et qui réunissait des délégués de toutes les paroisses du comté.

Plusieurs orateurs ont porté la parole à l'assemblée qui suivit aussitôt cette convention, entr'autres le docteur Gervais lui-même, MM. Arthur Cardin, député de Richelieu, le notaire Aubin, Siméon Lafrenière, député au provincial, et L. Raté.

Comme le docteur Gervais avait eu l'occasion de parler à ses électeurs ici même, la semaine dernière, il n'a pas beaucoup parlé, hier, des actes qu'il reproche au gouvernement Meighen. Il a tenu à relater, par contre, quelle fut sa carrière politique depuis 1896 à nos jours, rappelant les luttes qu'il avait livrées dans le comté et sur le parquet le la Chambre des Communes et la manière avec laquelle il avait rempli son mandat. Tous ces discours, dit-il, il les a remplis aussi bien vis-à-vis de son parti que de ses électeurs. Les libéraux, suivant lui s'acheminent rapidement vers le pouvoir et il se considère dans son droit de les suivre dans les beaux jours après les avoir suivis dans les mauvais jours.

Le député de Richelieu, M. Cardin, prenant ensuite la parole, n'a pas été tendre pour le gouvernement Meighen. Il fait une assez longue analyse de ses scandales qu'il a dénoncés en termes plutôt violents.

L'orateur a parlé tout spécialement de la loi de conscription et de la manière dont le gouvernement a réussi à l'appliquer. Il rappelle, incidemment, la loi électorale de 1917 et la manipulation du vote des soldats, tout cela afin de permettre au gouvernement actuel de se cramponner au pouvoir et de conserver la direction du pays qui, maintenant, est presque à deux doigts de la banqueroute.

L'orateur fait ensuite l'éloge du député de Berthier et termine par une analyse du programme du parti libéral qui, dit-il, redonnera la paix en même temps que cette prospérité dont nous avons joui sous le régime Laurier.

MM. Aubin et Lafrenière ont aussi dit quelques mots, puis l'assemblée s'est dispersée vers les 5 heures et 30.

Toronto, 19. — (S.P.C.) — Sir

Edward Kemp, ministre sans portefeuille, a été choisi, à la convention conservatrice d'hier soir, comme candidat dans Toronto.

Ottawa, 19. — Dans une lettre au président F.-D. Hoag, président de l'Association libérale-conservatrice d'Ottawa, le Dr J.-L. Chabot a fait savoir, hier, qu'il ne sera pas candidat aux prochaines élections. La convention conservatrice doit avoir lieu, vendredi, le 21 octobre.

M. Ubald Paquin, libraire, a accepté la candidature que lui ont offerte un certain nombre de citoyens de la division St-Jacques. M. Paquin tiendra sa première assemblée, le jeudi, 20 octobre, à la salle de l'Ecole Montcalm, coin St-Hubert et Demontigny.

M. J.-O.-E. Leclair, que la convention libérale de jeudi dernier n'a pas cru devoir choisir comme candidat dans Maisonneuve, l'élue de cette convention ayant été M. C. Robitaille, a annoncé, hier, qu'il avait résolu de poser quand même sa candidature mais, cette fois, comme candidat indépendant. M. Leclair est président du club L.-O. David, lequel est considéré comme le centre officiel de l'organisation libérale dans Maisonneuve. Il a, du reste, toujours été, pendant de longues années, l'un des principaux organisateurs du parti libéral.

Quant à M. Walter Reed, il semble avoir accepté d'assez bonne grâce la décision de la convention libérale de jeudi dernier et retournera tout simplement occuper son siège de député provincial.

Dans la division Saint-Denis, la situation politique promet de se compliquer du fait de la candidature probable de Me Honoré Parent, de l'étude Gouin, Lemieux et al. Des circulaires ont été envoyées à cet effet aux délégués qui assisteront à la convention libérale de lundi prochain, et qui, seront au nombre de 257 environ. Me Léonce Plante, d'un autre côté, aurait de grandes chances, dit-on, d'être choisi de préférence, M. Mackenzie King ayant manifesté le désir de voir sur le parquet de la Chambre des Communes un Canadien français ayant fait la guerre.

Saint-Hyacinthe, 19. — (D.N.C.) — La convention libérale pour le choix d'un candidat dans Saint-Hyacinthe-Rouville, aura lieu à Saint-Hyacinthe, le mardi, 25 octobre prochain. Depuis la nouvelle de la candidature de sir Lomer Gouin, dans Laurier-Outremont, on mentionne le nom de M. T. Bouchard, maire de la ville. Celui-ci compte beaucoup de partisans dans la ville de Saint-Hyacinthe elle-même, mais il semble très peu populaire dans les campagnes.

DISCOURS DE M. CRERAR  
Simcoe, 19. — (S.P.C.) — M. T. Crerar, chef du parti progressiste,

a tenu ici, hier soir, une importante assemblée et appuyé la candidature de M. A.-E. Holloway, dans Elgin-ouest, comme travailleur.

Dans son discours, M. Crerar n'a fait que répéter en partie ce qu'il avait dit à Brampton, le soir précédent. Il a insisté sur le point que le parti progressiste n'avait nullement l'intention de bannir le tarif, mais que son intention était plutôt d'abolir la protection. L'orateur a prêché la coopération, montrant tous les avantages que l'industrie pouvait en retirer. Il a cité le cas des appareils centrifuges pour le lait et la crème et a déclaré que ces industries n'avaient pas du tout bénéficié des conditions actuelles du tarif. Il y a deux ans, a-t-il ajouté, le gouvernement avait promis une révision du tarif. L'an dernier un comité par la Chambre a visité les différentes provinces; mais depuis on n'en a plus entendu parler. En terminant, M. Crerar a défié le gouvernement de dire où il prenait de ce que les orateurs, au lieu de parler des questions en jeu, se contentaient d'embrouiller les cartes.

M. MEIGHEN A BROCKVILLE  
Brockville, Ont., 19. — Le premier ministre Arthur Meighen a ouvert, hier, sa campagne électorale dans Ontario par deux assemblées. A Spencerville, comté de Grenville, autrefois représenté par M. J.-D. Reid, comme ministre des chemins de fer, il a parlé au début de l'après-midi, devant environ dix mille personnes. S'étant rendu ensuite, ici, il a prononcé, dans la soirée, un discours dans le nouveau théâtre en faveur de M. C.-H. Stewart, qui vient d'être choisi comme candidat aux prochaines élections pour le comté de Leeds, autrefois représenté par sir Thomas White, comme ministre des finances, dans le cabinet Borden.

Le premier ministre était accompagné à Spencerville, de M. G. Howard Ferguson, chef du parti conservateur à la législature d'Ontario et à Brockville, de M. G.-D. Robertson, ministre du travail.

## Les récoltes

Québec, 19. (S. P. A.) — Au lieu d'une perte de \$100,000,000, la sécheresse de l'été dernier n'a pas causé plus de \$30,000,000 de dommages à la récolte, d'après un communiqué semi-officiel reçu par le bureau provincial de la statistique qui a estimé que la valeur totale de la récolte sera de près de \$300,000,000 contre \$330,000,000 l'an dernier.

L'amélioration extraordinaire de la température durant le mois d'août explique que les dommages n'aient pas été plus graves. Le rapport reçu aujourd'hui n'est pas final mais les statisticiens opinent que le dernier rapport ne sera pas final sera publié sous peu.

## COURTES

## NOUVELLES

## NOMME MAGISTRAT

Québec, 19. (S.P.A.) — M. Arthur Godbout, c.r., a été nommé magistrat pour le district de Beauce. Le nouveau magistrat a été élu en 1902 député du comté de Beauce et a été réélu en 1904, 1908, 1912 et 1916.

## SIR JAMES AIKINS

Ottawa, 19. (S.P.A.) — Sir James Aikins a été nommé de nouveau lieutenant-gouverneur du Manitoba pour cinq ans.

## LE TRANSPORT DU FOURRAGE

Québec, 19. (S.P.A.) — Le département de l'Agriculture de la province donne avis officiel qu'à la suite de la demande faite par M. J. E. Caron, ministre de l'Agriculture, une réduction de taux de 25 pour cent pour le transport du fourrage et de 35 pour cent pour le blé a été accordée sur tous les chemins de fer de la province. Cette demande a été faite par le département de l'Agriculture dans le but d'aider à faire face à la crise du fourrage résultant de la faible récolte de la saison dernière.

## CHEZ LES COMPTABLES

A la 91ème assemblée annuelle de l'Institut des Comptables et Auditeurs de la Province de Québec, tenue à la Chambre de Commerce, le 18 courant, les officiers suivants ont été élus pour l'année 1921-1922.

Président: M. M. L. J. LaCasse; 1er Vice-Président: M. C. H. Skelton; 2ème Vice-Président: M. L. E. Potvin; Trésorier: M. H. J. Ross; secrétaire: M. Henri Viau; Conseillers: M. T. J. Coulter, M. L. A. Caron, M. J. J. Robson, M. J. A. Benoit, Rivière-du-Loup, P.Q.

## LES PERTES PAR INCENDIE

Toronto, 19. (S.P.C.) — La Ligue de la protection contre les incendies tient son assemblée annuelle aux édifices du parlement. Son rapport indique que l'an dernier la province d'Ontario a perdu un million de piastres par mois par les ravages du feu et que la moitié de ces incendies auraient pu être facilement évités.

Quant aux pertes de vie, 82 p.c. des personnes qui ont péri dans les flammes étaient des mères et des enfants, ce qui signifierait que c'est dans les domiciles et aux écoles qu'on prend le moins de précaution pour épargner les vies humaines.

La Ligue met les citoyens en garde contre les fers à repasser électriques et le pétrole.

## JUGE QUI DEMISSIONNE

Halifax, 19. (S. P. C.) — Le juge Drysdale, de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, a donné sa démission parce que la santé lui fait défaut. C'est ce qu'on disait dans les milieux bien renseignés, hier soir.

M. Drysdale avait été nommé juge en 1907.

## CAMPAGNE D'EMPAQUETAGE

Les compagnies de chemins de fer, les compagnies de navigation, et les compagnies de messageries du Canada et des Etats-Unis vont entreprendre durant le mois de novembre une campagne d'emballage parfait. Le but de cette campagne est d'améliorer l'emballage des marchandises qu'on expédie afin de rendre plus efficace l'oeuvre des moyens de transport.

On publiera les résultats à l'issue de la campagne.

## Mort de Louis III de Bavière

Berlin, 19. — (S.P.A.) — Une dépêche de Vienne annonce que Louis III, ancien roi de Bavière, est décédé hier, au château de Sarvar, en Hongrie. Ce monarque avait abdiqué le 16 novembre 1918. Il avait occupé son trône durant à peine trois ans. Sa femme, Marie-Thérèse, princesse royale de Hongrie et de Bohême, mourut le même jour.

Après son abdication, Louis III s'enfuit en Suisse, puis dans le Tyrol autrichien, avec d'autres membres de la famille royale. Le 22 décembre 1920, Louis revint à Wilderwart, dans le sud de la Bavière, où il a habité la plupart du temps depuis. Les royalistes bavarois lui firent une manifestation à l'occasion du 76e anniversaire de sa naissance, le 7 janvier de cette année.

## Pour l'"Ave Maria"

Au profit de l'Ave Maria, oeuvre de la protection de la jeune fille, séance dramatique par les Artistes de l'Immaculée Conception. On jouera "Félix Potier", le 19 octobre à 8 heures, salle Sainte-Brigitte et Ste-Rose, Prix, 50 sous.

## Chemin de fer Pacifique Canadien

MONTREAL — SHERBROOKE. Le Pacifique Canadien donne un excellent et pratique service entre Montreal et Sherbrooke. Voici le service au complet:

Vers l'Est  
Départ de Montreal, gare Windsor:

8.30 a. m., tous les jours; arrivant à Sherbrooke à 12.20 p. m.

12.00 (Jundi), tous les jours; arrivant à Sherbrooke à 3.15 p. m.

4.10 p. m., tous les jours, excepté le dimanche; arrivant à Sherbrooke à 7.40 p. m.

7.00 p. m., tous les jours, excepté le samedi; arrivant à Sherbrooke à 10.15 p. m.

Vers l'Ouest  
Départ de Sherbrooke, P. Q.:

5.40 a. m., tous les jours excepté le lundi; arrivant à Montreal (gare Windsor) à 8.55 a. m.

8.00 a. m., tous les jours, excepté le dimanche; arrivant à Montreal (gare Windsor) à 11.30 a. m.

9.05 a. m., tous les jours, arrivant à Montreal (gare Windsor) à 12.20 p. m.

3.00 p. m., tous les jours, excepté le dimanche; arrivant à Montreal (gare Windsor) à 6.50 p. m.

5.35 p. m., le dimanche seulement; arrivant à Montreal (gare Windsor) à 9.20 p. m.

(rec.)

## TELEPHONE EST 8000

Jeudi - Journée des Enfants  
CONFECTION POUR GARÇONS

PALETOTS D'HIVER POUR GARÇONS de 9 à 15 ans.

Modèle Ulster avec collet convertible.

Melton gris foncé. Prix spécial 9.59

Frise brune. Prix spécial 14.95

PALETOTS D'HIVER POUR GARÇONS de 2 à 6 ans.

Modèle "Reef" en chinchilla tout laine, brun ou bleu marin collet de velours; et boutons dorés. Doublure en flanelle tout laine. Une valeur spéciale à 13.00

PALETOTS D'HIVER POUR GARÇONS de 3 à 9 ans.

Modèle Ulster avec collet ouvert ou fermé et doublure très chaude:

Melton gris foncé 8.00

Chinchilla gris foncé 10.00

Frise ou tweed gris ou brun 12.00

## 150 COMPLETS POUR GARÇONS

Modèle Norfolk en tweed mélangé gris ou brun ou en worsted anglais 14.95

gris ou brun. Prix 14.95

Cadeau de plus utiles avec chaque achat d'un de ces complets et paletots.

—Au premier.

## BOTTINES ET CLAQUES POUR GARÇONS

BOTTINES en veau noir ou brun, pour garçons; forme droite ou mi-pointue, à trepointe Goodyear. Semelle simple ou double. Pointures: 1 à 5. Prix, la paire

4.95

CLAQUES de première qualité, pour garçons: Pointures: 11 à 13, la paire 1.00

Pointures: 1 à 5, la paire 1.00

Au rez-de-chaussée.



## CHEMISES ET BLOUSES POUR GARÇONS



CHEMISES en batiste à rayure de couleur sur fond blanc, pour garçons. Manchettes souples. Encolure: 12 à 14. Prix 1.98

CHEMISES en percale et fil de bonne qualité, à nouvelles rayures de couleur, marque Dupuis frères, pour garçons. Qualité choisie. Encolure: 12 à 14. Prix, chacune 1.29

BLOUSES très amples en tissu blanc rayé de couleur, pour garçons, de 6 à 16 ans. Manchettes doubles. Valeur de 1.35, pour 1.98

—Au rez-de-chaussée.

## BAS GOLF

BAS GOLF pure laine pour hommes et garçons. Couleurs: brun foncé, gris et noir; revers de nuances variées. Pointures: 6 1/2 à 10 1/2. Valeur de 1.25 la paire, pour

.69

—Au rez-de-chaussée.

## MANTEAUX POUR FILLETTES

de 2 à 14 ans

Jolis manteaux en drap couvert et chinchilla, pour fillettes de 2 à 6 ans. Prix spécialement réduits à

7.49, 9.98 et 12.00

Nouveaux manteaux en whintey, chinchilla, velours, etc., pour fillettes de 8 à 14 ans. Prix spécialement réduits à 14.98, 19.98 et 24.98

Au premier.



## CHAUSSETTES POUR HOMMES

CHAUSSETTES en laine très souple, noir, grise ou bruyère, marque Penman, pour hommes. Pointures 9 1/2 à 11. La paire 1.98

CHAUSSETTES en belle laine noire, pour hommes. Motifs de fantaisie brodés dans les côtés. Pointures: 9 1/2 à 11. La paire 1.00

CHAUSSETTES en cachemire noir, pour hommes. Talons et bouts renforcés. La paire 1.49

—Au rez-de-chaussée.



SERGE BLEU MARIN

10 pièces de SERGE BLEU MARIN tout laine, 54 pouces. Surface tissée serrée; qualité rétrécie et ne se tachant pas pour costumes de gymnastiques, jupes, etc., et garantie conserver sa couleur au soleil ou à l'eau de mer... Valeur régulière 2.95, jeudi.

1.49

—Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-André et Saint-Christophe. J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugal, Directeur-Gérant.



Il me fallait  
l'Entendre  
ce Soir

La maman ne s'était jamais servie du téléphone de Longue Distance; elle ne savait pas comment en faire usage.

Elle désirait ardemment entendre la voix de sa fille, mais Montréal est loin de Québec et elle avait peur de ne pas pouvoir se faire entendre à cette distance.

Mais elle ne pouvait plus attendre. "Il faut que je parle à ma fille à Montréal", dit-elle au Central. Quelques minutes plus tard, elle répondait: "Montréal vous parle".

"Est-ce toi, Alice?"

"Quoi, maman, d'où parles-tu don?" fit la voix bien connue qu'elle désirait tant entendre.

"Je parle de chez moi à Québec. Il fallait absolument que j'entende ta voix ce soir; je ne pouvais plus attendre".

Et c'est ainsi que la mère et la fille, séparées par des milles et des milles, se réunirent ce soir-là.

Ces conversations intimes et affectueuses ont lieu maintenant toutes les semaines. La distance s'efface et pendant quelques minutes tous les jeudis soirs les deux voix se racontent ces petites histoires de famille qu'elles aiment tant.

Demandez au téléphone de Longue Distance d'appeler vos chers absents. C'est souvent un réconfort d'entendre les voix amies qui sont si longtemps silencieuses. Votre téléphone est un pont jeté sur l'abîme qui vous sépare.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA



Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance